

BOWINS

du Québec

SUPPLÉMENT DE LA TERRE DE CHEZ NOUS

AOÛT-SEPTEMBRE 2003



DOSSIER : MALADIE DE LA VACHE FOLLE

Une crise qui perdure...

REPORTAGE :
VEAUX DE LAIT

La puissance de la jeunesse

Nous sommes #1 au Québec *Ecolait*

**Pour l'élevage de
veaux de lait lourds**
Ecolait s'engage

UN PARTENARIAT L'ÉLEVEUR ET LE TECHNICIEN

La constance de nos recherches depuis plus de 22 ans, nous permet d'offrir à chaque éleveur, l'assistance la mieux adaptée ainsi qu'un suivi informatique des meilleures performances réalisées grâce aux 70 000 veaux que nous produisons annuellement.

Afin de satisfaire aux conditions sanitaires, d'hygiène, de qualité supérieure et pour une meilleure rentabilité de leurs activités, notre équipe de techniciens spécialisés offre aux éleveurs une combinaison d'efforts et de conseils pour leurs installations, système de ventilation et agencement des bâtiments.

Ils apportent également une aide précieuse au niveau de la prophylaxie, grâce aux concepts élaborés dans les grandes entreprises européennes, leader mondiaux dans la production vitellière.

Les productions animales doivent s'adapter en permanence à un environnement en constante évolution. Pour cela, chacun doit maîtriser parfaitement ses techniques d'élevage et les faire évoluer en tenant compte des contraintes imposées par la disponibilité des animaux ainsi que par les besoins des consommateurs.

Ce savoir-faire à un vecteur :
Une équipe de techniciens qui sait écouter et conseiller.

VINGT-DEUX ANS D'EXISTENCE DE QUALITÉ ET D'EXCELLENCE



SIÈGE SOCIAL

540, rue Martineau, St-Hyacinthe
(Québec) J2S 8B1
Tél.: (450) 796-5874
Fax : (450) 796-4345

CENTRE D'ABATTAGE

1591 Chemin Ste-Claire, La Plaine
(Québec) J7M 1M2
Tél.: (450) 478-2055 1 800 251-2055
Fax : (450) 478-4589

www.ecolait.com

SOMMAIRE

VOLUME 17, NO 4

AOÛT-SEPTEMBRE 2003

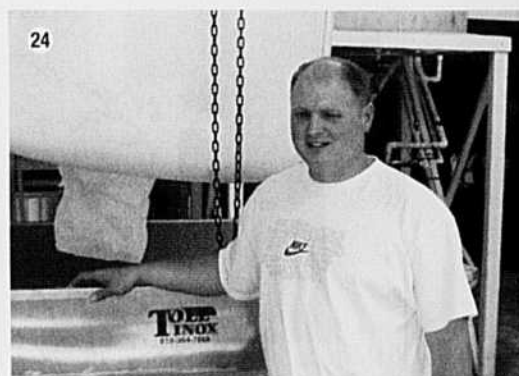
- 5 ÉDITORIAL
La crise de la vache folle
- 6 FPBQ INFO
Bourse universitaire
De nouveaux visages à la Fédération
Les stagiaires 2003
Portes ouvertes sur les fermes du Québec
Démystifions la production bovine
- 8 IDENTIFICATION ET TRAÇABILITÉ
La traçabilité : c'est l'affaire de tous!

DOSSIER

Maladie de la vache folle

- 9
Une crise qui perdure...
- 12
Coup d'œil sur l'enquête
- 13
Les interventions de la Fédération
- 15
Programme Canada-Québec de redressement de l'industrie bovine
- 17
Vache-veau
Quelles sont les alternatives?
- 19
Au-delà du poids idéal de marché

- 21 ASSURANCE QUALITÉ
Quality Starts Here ✓
L'analyse des dangers et la maîtrise des points critiques (HACCP)
- 22 PRENEZ SOIN DE VOTRE VÉTÉRINAIRE
La contention des animaux, sauvez du temps!
- 24 REPORTAGE
VEAUX DE LAIT
Ferme Kaseveau
La puissance de la jeunesse
- 26 SANTÉ
Quels sont les délais liés à une nécropsie?
- 27 SANTÉ
Vache-veau
Enquête sérologique sur la leucose bovine enzootique au Québec
- 30 SANTÉ
Piétain d'Italie
Connaissez-vous la dermatite digitée?
- 32 PRÊT SANS INTÉRÊT FPCCQ
Campagne 2003-2004
- 34 PROMOTION
VEAUX DE GRAIN
Résolument vers la promotion avec les grandes chaînes d'alimentation
- 35 AGENCE DE VENTE
VEAUX DE GRAIN
Inventaire des veaux de grain
Bien connaître les prévisions de l'offre



- 24
- 38 AGENCE DE VENTE
VEAUX D'EMBOUCHE
Le Circuit des encans spécialisés
(août 2003 à avril 2004)
De nouvelles exigences
Dates des enchères électroniques pour les veaux d'embouche de type semi-fini 2003-2004
- 40 REPORTAGE
RACE TEXAS LONGHORN
Tâter un peu du goût des Prairies
- 43 BIENTÔT EXPO-BŒUF
- 45 NOUVELLES DES RACES
- 46 STATISTIQUES



La Texas Longhorn vient des premières vaches qui accompagnaient Christophe Colomb. Faites connaissance avec cette race bovine en pages 40-41.

Maladie de la vache folle



BOVINS du Québec

Bovins du Québec est inséré dans *La Terre de chez nous*. Elle informe les producteurs et productrices agricoles et autres personnes intéressées aux diverses activités rurales. À chaque semaine la TCN fournit à ses lecteurs des informations qui concernent la production et la mise en marché des produits agricoles et forestiers au Québec. Il vous suffit de remplir le coupon et d'y joindre un chèque ou mandat de poste à l'ordre de: **La Terre de chez nous, Maison de l'UPA, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9**

ABONNEZ-VOUS!

Je désire m'abonner à *La Terre de chez nous* (au Québec) pour:

☐ 1 an: 46,01 \$ ☐ 2 ans: 74,77 \$ ☐ 3 ans: 97,77 \$ (Taxes incluses)

Nom:

Adresse:

Code postal: Tél.:

No membre UPA:

Ci-joint la somme de: Signature:

TPS: R 1218 5132 3

TVQ: 1006 1126 05

BOVINS du Québec

AOÛT - SEPTEMBRE 2003

Supplément de *La Terre de chez nous* (TCN)

Éditeur

La Terre de chez nous
Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél.: (450) 679-8483
Courriel: tcn@tcn.upa.qc.ca
Site web: www.tcn.upa.qc.ca

Responsables à la fédération

Gaëtan Bélanger, Anne-Marie Christen

Directeur

Daniel Boulanger

Rédacteur en chef
responsable de la publication
Victor Larivière

Secrétaire de production

Lorraine Trottier

Collaborateurs

Denise Audet, Michel Beaunoyer, Sylvie Boutin,
Anne-Marie Christen, Geneviève Côté,
Nathalie Côté, André Desrochers, Michel Dostie,
Isabelle Ferland, Ann Fornasier, Marc Labelle,
Guy Lapointe, Dennis Martin, Ève Martin,
Daniel Zuchoski

Caricature

Ferme Verte Vallée senc.

Chef de production

Carole Lalancette

Infographie

Annie Bisailon, Karyne Bradley

Séparations de couleurs

Préimpression Ad Hoc Le Groupe

Impression

Imprimeries Solisco

Directeur de la publicité

Réal Loiseau

Représentants publicitaires

Christian Guinard, Sylvain Joubert,
Sylvain Lalonde, Chantal Rainville

Représentant hors Québec

Jacques Long
Tél.: (905) 335-5700
Fax: (905) 335-5001

Administration

Jocelyne Gareau

Tirage et abonnements

Marie-Josée Rheault

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0832-5634

Ce magazine est publié 6 fois l'an et le tirage est de 42 000 copies.

Prochaine parution : 9 octobre 2003

Date de tombée publicitaire : 11 septembre 2003

Note: Les idées exprimées dans ce magazine n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Dans la présente publication, le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

La crise de la vache folle

D'autres aides financières seront nécessaires



Le 20 mai dernier, l'Agence canadienne d'inspection des aliments nous annonçait une terrible nouvelle : la découverte d'une vache albertaine atteinte de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Dès lors, les États-Unis ont fermé hermétiquement leurs frontières à nos ruminants, bétail et viande! Une trentaine d'autres pays ont emboité le pas. Et on connaît la suite...

L'incertitude des premiers jours s'est vite transformée en stress quotidien et en difficulté de toutes sortes. Jour après jour, les producteurs ont vu leur revenu baisser de façon drastique, alors que les coûts de production étaient à la hausse! Aujourd'hui, tous les producteurs de bovins, peu importe leur secteur de production, sont directement affectés et subissent d'énormes pertes. Tous vivent des problèmes criants de liquidités. Il est grand temps que les aides financières promises par les gouvernements arrivent à la ferme.

Malgré l'ampleur de la crise et toutes les pressions que nous subissons, j'aimerais ici souligner et remercier les producteurs pour ne pas avoir cédé à la panique. Je m'en voudrais également de ne pas mentionner le travail des membres des comités de mise en marché, qui ont su, dès le début de la crise, mettre en place des stratégies éclairées dans un contexte extrêmement difficile. Si bien qu'aujourd'hui, nous avons au Québec, toute proportion gardée, beaucoup moins d'animaux en attente sur les fermes que nos collègues de l'Ontario ou de l'Ouest canadien. Coup de chapeau aussi aux producteurs du Québec qui ont accepté de suivre les directives de leur agence de vente.

Remercions également les consommateurs qui, depuis le début de la crise, n'ont jamais perdu confiance en la qualité et l'innocuité de notre produit. Rappelons que dès les premiers jours, la Fédération a misé sur des relations de presse nourries et efficaces pour rassurer le consommateur. Les autorités gouvernementales ont également agi avec rapidité et transparence envers le public. Ces stratégies semblent avoir porté leurs fruits. Alors que dans tous les pays où la vache folle est passée, la consommation de viande bovine avait chuté de 50 % à 80 %, au Canada et au Québec, la consommation de bœuf et de veau s'est maintenue, voire même, légèrement augmentée. Pour la Fédération, il est toutefois décevant que, malgré les nombreuses démarches initiées, aucune chaîne d'alimentation n'ait tenté de se démarquer par une stratégie agressive de bas prix. À ce jour, aucun consommateur canadien n'a « bénéficié » des bas prix payés aux producteurs. Cela est frustrant et, avouons-le carrément inacceptable!

Nous avons dénoncé officiellement cette situation. Espérons qu'au cours des prochaines semaines, la situation aura changé.

La déception est également grande du côté de nos gouvernements. L'embargo est, pour la Fédération, une mesure abusive basée sur des considérations politiques et commerciales qui n'a rien à voir avec la santé publique. L'Organisation internationale des épizooties (OIE) est d'ailleurs d'avis qu'il s'agit d'un événement épidémiologique exceptionnel « qui n'implique des restrictions que sur certains produits et certains animaux ». Et, toujours selon l'OIE, les mesures de précaution ne doivent pas servir de prétexte à « utiliser des barrières sanitaires injustifiées », comme c'est le cas actuellement. Pour la Fédération, il est malheureux que le gouvernement canadien n'ait pas réussi à obtenir, à tout le moins, un embargo partiel. Et avec les résultats de l'enquête exhaustive réalisée par l'ACIA, cet embargo aurait déjà dû être levé! Souhaitons que l'intense balai diplomatique actuel obtienne rapidement les résultats escomptés.

D'ici là, il est primordial que les gouvernements renfluent les comptes bancaires des producteurs. La Financière agricole du Québec a devancé de quelques semaines le versement de l'avance de juillet aux producteurs de bouvillons, de veaux de grain et de veaux de lait. On demande aussi qu'une nouvelle avance soit versée dès le mois de septembre prochain. C'est une bonne chose, mais pour passer à travers la crise, ça nous prend un véritable programme d'aide financière.

Or, le gouvernement du Québec a pris un mois pour annoncer sa participation au programme fédéral dévoilé à la mi-juin 2003! Et comme l'embargo est toujours en place, les gouvernements se doivent déjà de réviser en profondeur ce programme, non seulement pour lui injecter des nouveaux fonds, mais aussi et surtout, pour qu'il couvre tous les secteurs de la production bovine et non seulement pour les bovins en inventaire avant le 20 mai et vendus pour des fins d'abattage. Il faut aussi compenser les producteurs qui subissent une hausse importante de leur coût de production. Enfin, il importe que le programme ne prenne fin que lorsque les prix du marché auront retrouvé leur cours habituel. Et pour que ce programme porte fruits, il doit être annoncé avant le début des encans spécialisés. La première vente a lieu le 21 août prochain, il n'y a plus de temps à perdre!

MICHEL DESSUREAULT
Président

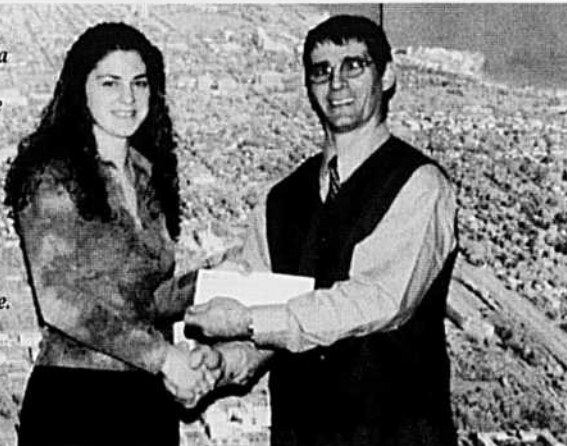


Bourse universitaire

Afin d'encourager les étudiants en agronomie à s'intéresser davantage à la production bovine, la Fédération participait cette année au Programme de bourses d'excellence de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval. La Fédération a octroyé une bourse d'études de 500 \$ à un étudiant qui s'est particulièrement distingué par son dossier académique et par son intérêt pour le secteur bovin.

La bourse de la Fédération a été remise à M^{me} Andrée-Anne Gingras, qui entame une maîtrise en sciences animales. Son sujet de recherche portera sur la restauration de la sensibilité des muscles à l'insuline chez les bovins en croissance.

La récipiendaire de la bourse de la Fédération, M^{me} Andrée-Anne Gingras, en compagnie de M. Julien Bélanger, 2^e vice-président de la Fédération de l'UPA Lévis-Bellechasse.



De nouveaux visages à la Fédération

La Fédération est heureuse d'accueillir et de présenter ses quatre nouvelles recrues qui viennent compléter l'équipe de permanents de la Fédération. Il s'agit de :

1-GUY BEAUREGARD

Agronome, Agent de mise en marché, Agence de vente bouvillons d'abattage (nouveau poste depuis juillet 2003)

2-GUYLAINE BOUCHARD

Agente de promotion, veaux de lait (depuis juin 2003, en remplacement du congé de maternité de Marie-Isabel Martineau)



3-GENEVIÈVE CÔTÉ

DMV, M.SC., Coordonnatrice, Expertise vétérinaire en santé des bouvillons d'abattage et ses bovins semi-finis (depuis mai 2003, à la suite du départ du Dr Marcel Bouvier)

4-BRIGITTE ROY

Technicienne comptable (depuis mars 2003, en remplacement du congé de maternité d'Hélène Martin)

Les stagiaires 2003

Afin de maintenir le même niveau de service et ce, malgré la période des vacances, la Fédération peut bénéficier, pendant tout l'été, des services de six étudiants stagiaires qui occupent des fonctions dans les différents services de la Fédération. Ces stagiaires ont pu mettre à profit leurs connaissances dans leur champ d'études respectif.

Cette équipe de stagiaires est composée cette année de (1) Steve Couture, finissant en agronomie, Guylaine Dubé, étudiante en secrétariat, (2) Mélanie Hébert, étudiante en technique administrative, (3) Denis Larochelle, étudiant en



agroéconomie, (4) Céline Mertenat, étudiante en design architectural et (5) Mathieu Vivier, finissant en bureautique.

Guylaine Dubé, absente sur la photo

Portes ouvertes sur les fermes du Québec

Le dimanche 7 septembre prochain, les producteurs agricoles du Québec ouvrent leurs portes au grand public. Cette activité d'envergure, *Portes ouvertes sur les fermes du Québec*, est organisée par l'UPA, en collaboration avec les fédérations régionales et spécialisées, et a pour but de mieux faire connaître l'agriculture québécoise d'aujourd'hui aux consommateurs.

Plus de 200 fermes réparties à travers le Québec, représentant l'ensemble des productions agricoles, seront ouvertes au grand public. Lors de cette journée, chaque

fédération régionale organisera des circuits de visites de fermes et des activités spéciales (animation, dégustation, etc.) afin que les consommateurs puissent découvrir des hommes et des femmes de passion, qui travaillent quotidiennement à offrir à la population des produits de qualité. Pour représenter le secteur bovin, 28 productrices et producteurs ont accepté d'ouvrir les portes de leur ferme, d'accueillir et d'informer les citoyens sur la production bovine québécoise.

La Maison de l'UPA de Longueuil sera également associée à ces *Portes ouvertes*. Pour l'occasion, le stationnement de Longueuil prendra des airs de marché

public. Une quarantaine de kiosques tenus par les fédérations spécialisées fourniront aux visiteurs de l'information sur les pratiques agricoles en cours. Les producteurs présents pourront répondre aux questions des visiteurs. Au programme, des dégustations, de l'animation, de l'information, de la vente de produits. Également, l'un des moments forts de la journée sera l'ouverture officielle de la boutique des produits régionaux qui aura désormais pignon sur rue à la Maison de l'UPA.

Bref, des *Portes ouvertes* qui risquent de connaître un grand succès à la grandeur du Québec!

Démystifions la production bovine

Pour la majorité des consommateurs, le bœuf et le veau proviennent du comptoir des viandes. Les consommateurs ignorent l'origine ou la méthode de production utilisée. Par contre, ils veulent être assurés que le produit est sain. Afin de répondre à ce besoin d'information, la Fédération est heureuse de vous présenter deux projets de publications destinées au grand public.

La nature, on en mange! : spécial bovin

La Fédération est à collaborer avec l'UPA à la prochaine édition du magazine *La nature, on en mange!* qui portera exclusivement sur la production bovine. Ce magazine grand public, qui sortira en septembre, vise à informer le consommateur et à lui fournir de l'information d'intérêt, notamment en présentant le côté humain de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Dans ce spécial bovin, on y retrouvera des articles qui expliqueront, de façon simple et accessible, nos méthodes d'élevage. On y présentera un portrait d'une famille de producteurs de bovins, des sta-

tistiques sur l'importance de notre secteur, notre programme d'identification permanente et de traçabilité ainsi que des informations pratiques aux consommateurs. Ce projet nous permettra en fait de communiquer à la population québécoise les nombreux efforts fournis par les producteurs pour leur offrir un produit de qualité.

Avec un tirage de plus de 550 000 exemplaires, cette publication nous permettra de rejoindre plus de 1 500 000 lecteurs. Ce magazine, qui est rappelons-le gratuit, sera notamment encarté dans le Journal de Montréal, le Journal de Québec, Le Devoir et dans plusieurs heb-



domadaires régionaux ciblés. Le magazine fera également l'objet d'une importante campagne promotionnelle et sera disponible sur le site Internet de canoë (www.canoë.qc.ca). La publication de notre spécial bovin est prévue le 3 septembre, tout juste pour la journée *Portes ouvertes*, où il sera bien sûr distribué en grand nombre!

Le bœuf canadien, une qualité qui inspire confiance

Le Centre d'information sur le bœuf a également préparé une brochure *Le bœuf canadien, une qualité qui inspire confiance* où l'on peut découvrir six producteurs de bœuf provenant des différentes régions du pays (Colombie-britannique, Alberta, Saskatchewan, Ontario, Québec et Île-du-Prince-Édouard). Les producteurs québécois sont ici représentés par la famille de Josée Rainville et Denis Ouellet, de Sainte-Élisabeth, qui opère un parc d'engraissement depuis 16 ans sur une ferme ayant appartenu au père de Josée, M. Laurent Rainville.

À travers ces portraits, les consommateurs rencontrent des producteurs qui leur expliquent le rôle qu'ils jouent dans la production du bœuf et de l'importance qu'ils accordent à la qualité et à la salubrité du produit. Dans la brochure, on trouve également les recettes de bœuf préférées de ces familles.

Ce document promotionnel a fait l'objet d'une distribution massive dans les principales chaînes d'alimentation canadiennes et québécoises. 2

*agente de communication, FPBQ

Le bœuf canadien

une qualité qui inspire confiance



Avec nous le plaisir de vous présenter quelques-unes des nombreuses familles productrices de bovins du Canada qui nous ont révélé leurs recettes de bœuf préférées.



SYLVIE BOUTIN*

La traçabilité : c'est l'affaire de tous!

Dans un contexte comme celui que nous connaissons depuis les derniers mois, avec le cas de la vache albertaine atteinte d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle) et de l'embargo sur le bœuf canadien, la question de l'identification permanente et de la traçabilité prend un tout autre sens. Si nous nous pensions à l'abri des tumultes qu'a connus le Royaume-Uni en 2001 avec la fièvre aphteuse et ses 6,5 millions d'animaux abattus, les événements de mai dernier nous ont ramenés brutalement à la réalité : un système de traçabilité est nécessaire afin de pouvoir réagir immédiatement et de façon efficace!

Nous devons travailler à maintenir l'excellente réputation de qualité et d'innocuité de nos produits agricoles au niveau international et, à cet égard, ce sont tous les intervenants de la filière bovine qui ont un rôle à jouer au niveau de l'identification et de la traçabilité. Nous vous présentons donc ici les principales obligations dévolues aux producteurs, aux encans, aux abattoirs et aux expositions agricoles. Chaque intervenant a des délais précis à respecter et vous trouverez ces derniers en consultant notre site web au www.agri-tracabilite.qc.ca sous l'onglet « Règlements », ou encore, nous contacter au 1-866-270-4319.

PRODUCTEURS

- Tous les bovins nés à la ferme ou au pâturage sont identifiés à l'aide d'un jeu d'étiquettes commandé chez ATQ. La pose des étiquettes d'identification est signalée par le producteur auprès d'ATQ afin qu'elles soient activées;
- Toutes les entrées de bovins sur la ferme en provenance du Québec sont signalées à ATQ;

- Tous les bovins en provenance d'une autre province canadienne ou en provenance de l'extérieur du Canada qui arrivent à la ferme doivent être identifiés avec une boucle électronique et un panneau visuel, et signalés à ATQ;

- Sont signalés à ATQ, tous les bovins qui sortent de la ferme pour se rendre :
 - dans un site secondaire situé dans un rayon de plus de 10 km du site principal;

- à destination d'un pâturage communautaire;

- à destination d'une autre province canadienne;

- à destination d'un autre pays;

- En cas de perte d'une étiquette, le bovin est identifié à nouveau et ATQ en est avisé de façon à ne jamais perdre la trace de l'animal;

- ATQ est avisé lorsque survient le décès d'un animal et que la carcasse n'est pas prise en charge par un récupérateur d'animaux morts;

Les numéros des étiquettes détruites, perdues ou endommagées sont signalés à ATQ. Il est important de ne pas donner ou vendre ses étiquettes à un autre producteur.

Afin de faciliter la tâche aux producteurs, le PATBQ et le PATLQ peuvent transmettre leurs données de traçabilité à ATQ. Cependant, le producteur devra avoir préalablement complété un formulaire afin de les autoriser à procéder. Des négociations sont également en cours avec Holstein Canada afin de permettre l'échange de données liées à la traçabilité.

ENCANS

- Chaque bovin identifié qui est reçu à un établissement de vente aux enchères est signalé à ATQ (incluant la date de réception, l'identification du propriétaire et le site de provenance de l'animal);

- Si le bovin a perdu une ou ses étiquettes, le responsable de l'établissement l'identifie aux frais de son propriétaire et l'inscrit à un registre, qu'il doit conserver pendant trois ans, et transmet ces informations à ATQ;

- Si un bovin est acheminé à l'extérieur du Québec, le responsable avise ATQ.

En plus de leurs obligations et dans le but de faciliter la tâche aux producteurs, les encans fournissent égale-

ment à ATQ des informations supplémentaires permettant de procéder à l'activation des boucles tels que l'espèce, le poids et le sexe de l'animal. La majorité des encans possèdent également un système automatisé de lecture de boucles, ce qui allège la tâche reliée à l'identification des animaux qui transitent par les établissements de ventes aux enchères.

ABATTOIRS

- Chaque bovin identifié reçu à un abattoir est signalé à ATQ (incluant la date de réception, l'identification du propriétaire et le site de provenance de l'animal);

- Si le bovin a perdu ses identifiants, l'abattoir inscrit à un registre toutes les informations relatives à cet animal, les transmet à ATQ et les conserve durant trois ans;

- L'identification du bovin doit suivre la carcasse jusqu'à ce qu'elle soit désignée comme étant comestible ou non.

EXPOSITIONS AGRICOLES

Le responsable d'une exposition agricole signale à ATQ chaque bovin qu'il reçoit, incluant le numéro du site de provenance de l'animal ou les informations sur le propriétaire ou le transporteur dans les sept jours suivant la fin de l'exposition. Plusieurs expositions utilisent un logiciel spécialement conçu à cet effet afin de gérer les informations et de pouvoir les transmettre électroniquement à ATQ.

Entrefilet

Une qualité assurée

Un producteur danois de veaux, VanDrie Group, a la distinction d'être le premier éleveur au monde à faire assurer la qualité de son système de production par la réputée société Lloyd's de Londres. Un porte-parole de l'entreprise, qui élève et abat ses veaux, souligne qu'il s'agit d'un appui efficace à une stratégie visant à démontrer à ses acheteurs la qualité de sa chaîne de production.



TRANSPORTEURS

- Le retrait d'un bovin d'une exploitation agricole du Québec ne peut se faire que si l'animal est identifié avec les deux étiquettes officielles;

- Le transport d'un bovin en provenance d'une autre province canadienne ne peut s'effectuer que si l'animal est identifié avec au moins une étiquette officielle (électronique ou avec code à barres).

Toute la question du transport des animaux est présentement à l'étude, en prévision de la réglementation provinciale prévue pour les transporteurs en 2004. ATQ et différents intervenants du milieu travaillent ainsi à la mise en place de moyens efficaces afin d'impliquer les transporteurs dans la transmission des informations nécessaires à la continuité de la traçabilité dans la filière bovine.

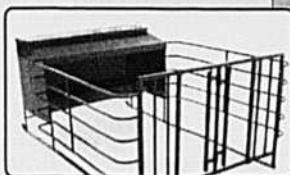
AUTRES LIEUX DE RASSEMBLEMENT

Ajoutons que les centres d'insémination artificielle, les centres de rassemblement de veaux d'embouche, les cen-

tres de tri, les récupérateurs et équarisseurs et les stations d'évaluation génétique ont eux aussi des obligations en ce qui a trait à l'identification et à la traçabilité des bovins. Ils doivent également fournir des renseignements à ATQ sur chacun des bovins qu'ils reçoivent ou transportent.

C'est grâce à l'implication et aux efforts soutenus de chacun des intervenants de la filière bovine que le système québécois d'identification et de traçabilité a pu devenir réalité. Soyons-en fiers! 2

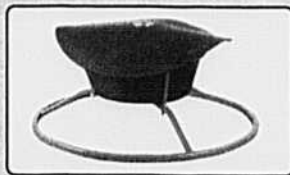
*conseillère à l'information, Agri-Traçabilité Québec



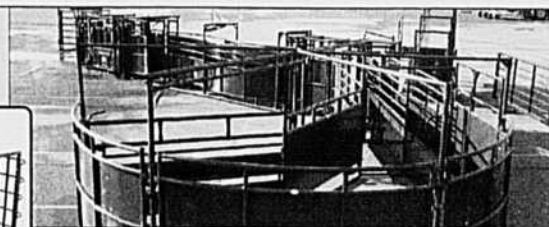
Mangeoire pour veaux



Cage hydraulique



Mangeoire à minéraux



Allée en «S»

- Barrières
- Enclos
- Cages manuelles ou hydrauliques
- Balances électroniques
- Mangeoires à foin
- Corral
- Allées en «S»



Distributeur exclusif pour le Québec des produits Stampede



Bovins spécialité

BOV1-SPEC

5995, Corriveau, Compton (Québec) J0B 1L0
Tél. / Fax : (819) 837-2162 • Cell. : (819) 821-0919 / (819) 571-8611

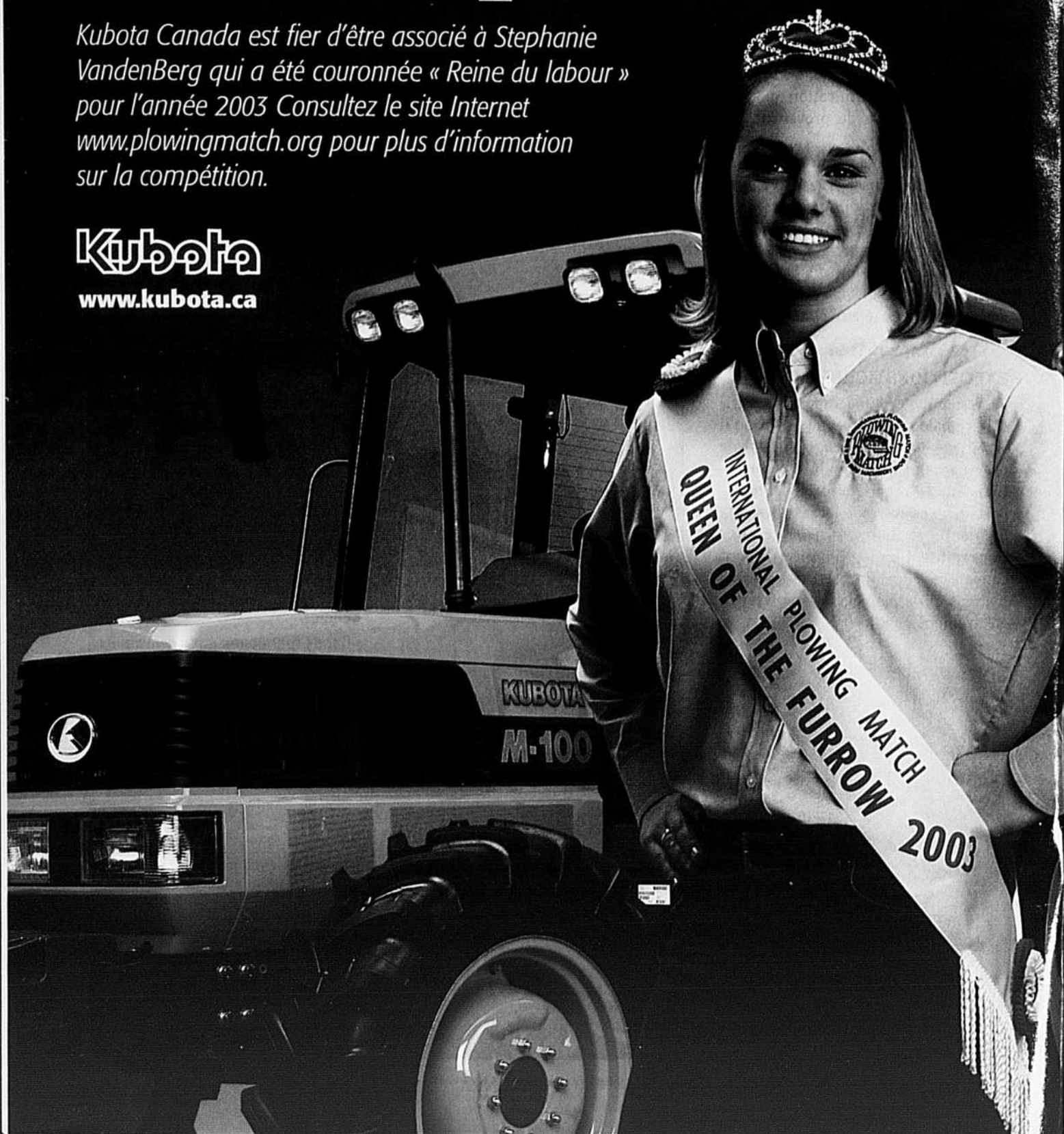




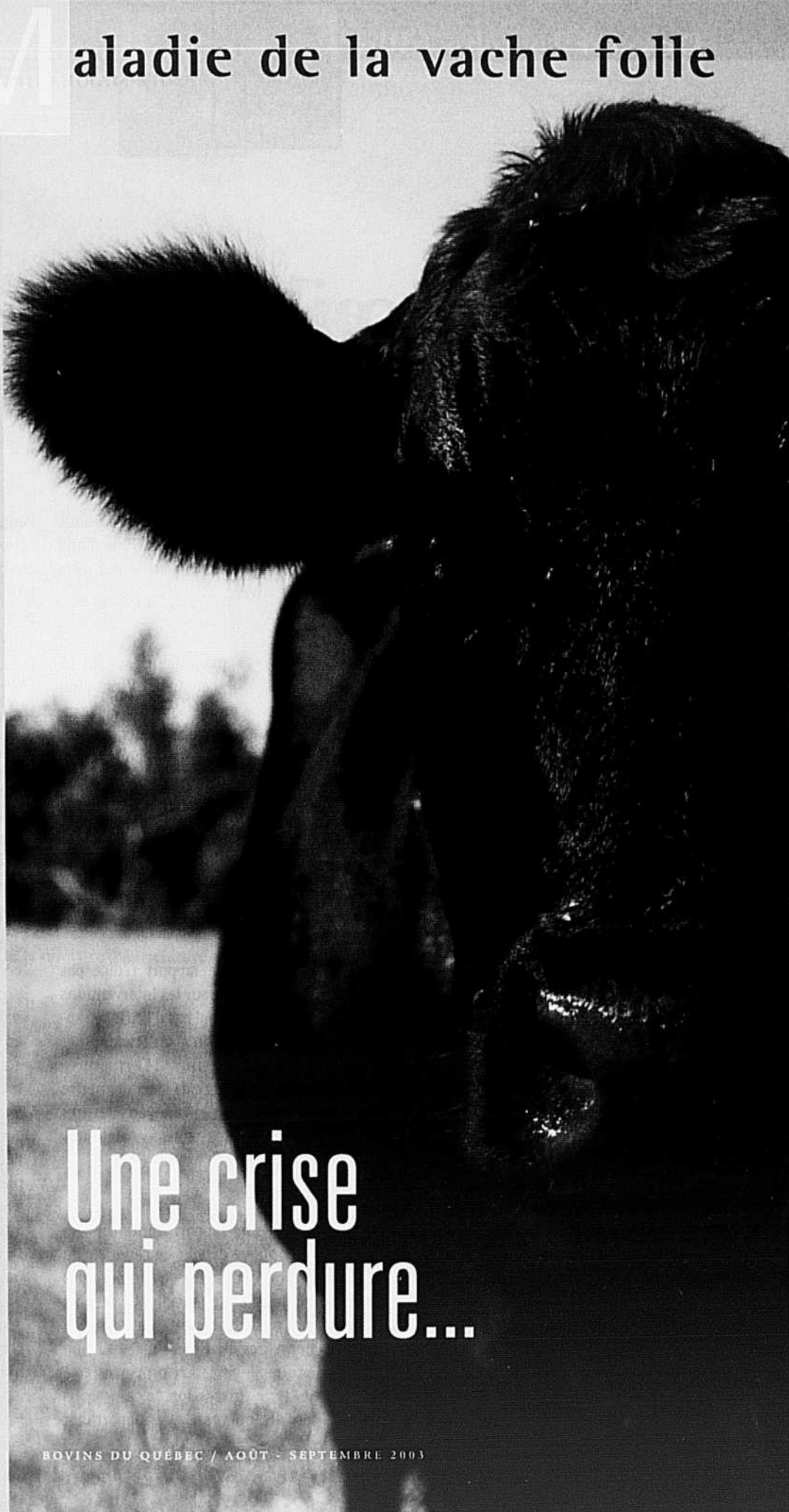
Félicitations Stephanie

Kubota Canada est fier d'être associé à Stephanie Vandenberg qui a été couronnée « Reine du labour » pour l'année 2003 Consultez le site Internet www.plowingmatch.org pour plus d'information sur la compétition.

Kubota
www.kubota.ca



Le 16 mai, un laboratoire de la province de l'Alberta posait un diagnostic provisoire d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) sur le cerveau d'une vache à terre. Le 18 mai 2003, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a mis une ferme de l'Alberta en quarantaine en vertu des dispositions de la Loi sur la santé des animaux car le Centre des maladies animales exotiques de l'ACIA à Winnipeg confirmait la présence d'ESB sur l'échantillon soumis par le laboratoire provincial. Le 20 mai 2003, le Laboratoire mondial de référence de l'Office internationale des épizooties (OIE) situé à Weybridge au Royaume-Uni entérinait officiellement la présence d'un cas d'ESB au Canada. Aussitôt, l'ACIA contactait ses partenaires commerciaux, l'OIE, les associations de l'industrie et ses autres partenaires provinciaux pour les informer. Toujours le 20 mai, le Ministre d'Agriculture Canada, M. Lyle Vanclief, annonçait, en conférence de presse, cette triste nouvelle ce qui a poussé plus d'une vingtaine de pays à déclarer un embargo immédiat sur les bovins et les produits de bœuf et de veau canadiens dont les États-Unis, notre principal partenaire commercial. Depuis, les actions se multiplient pour tenter de résoudre cette crise majeure de l'industrie bovine au Canada.



Une crise
qui perdure...



Coup d'œil sur l'enquête

« **L'**équipe internationale qui s'est penchée sur l'enquête de l'ACIA portant sur ce seul cas d'ESB au Canada affirme sans le moindre doute que les autorités canadiennes ont fait preuve de transparence envers ses membres, la collectivité internationale et la population, et qu'elles ont divulgué tous les renseignements recueillis, et autorisé l'accès sans restriction au personnel. La façon dont le Canada a communiqué l'information devrait servir de modèle. »

Voilà les termes utilisés par les experts internationaux sur l'ESB pour décrire l'enquête menée par le Canada. Une vaste enquête menée de main de maître sur le plan technique et pour laquelle rien n'a été négligé. En un coup d'œil, en voici les grandes étapes.

20 MAI

Annonce d'un cas d'ESB au Canada. La ferme de l'Alberta d'où origine la vache est déjà en quarantaine. L'ACIA met en branle une enquête épidémiologique et des activités de retraçage. Après une semaine, 17 autres fermes sont mises en quarantaine : un troupeau de co-pâturage, 10 fermes pour le retraçage de l'origine de la vache, trois fermes possédant les descendants de la ferme de départ, et trois fermes au niveau des résidus d'équarrissage de la vache malade. Ces exploitations sont situées en Alberta, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique.

21 MAI

Les États-Unis ont imposé une interdiction temporaire de l'importation de bovins

vivants et de nombre de leurs produits, dont la viande de boeuf, du Canada. Plus d'une vingtaine de pays emboîteront le pas dans les jours qui suivent.

16 JUIN

Fin de la levée des quarantaines sur les 18 fermes ciblées par l'enquête. Vingt-cinq autres troupeaux ont également été examinés lors du retraçage d'animaux uniques et 1 800 exploitations agricoles pour la distribution au détail d'aliments fabriqués à partir des produits d'équarrissage de la vache infectée. Un peu plus de 2 700 bovins ont été abattus. Ils ont tous réagi négativement aux épreuves et aux techniques d'immunohistochimie.

26 JUIN

L'ACIA rend public le rapport rédigé par l'équipe internationale sur les interventions du Canada envers ce seul cas d'ESB. Le rapport remis aux autorités américaines et internationales propose 14 mesures stratégiques que le Canada devrait mettre en place à court et moyen termes (www.inspection.gc.ca sous « Activités internationales »).

2 JUILLET

L'ACIA publie son rapport contenant un examen scientifique détaillé de l'enquête du Canada et une évaluation de l'importance du cas unique de cette maladie. Ce rapport est présenté aux experts internationaux et aux fonctionnaires des États-Unis, du Japon et du Mexique ainsi qu'aux provinces et à l'industrie (www.inspection.gc.ca - sous « Nouveaux documents »). Ce rapport clôt

l'enquête mais l'ACIA demeure active. Ses actions sont maintenant axées sur des rencontres techniques avec les pays importateurs de viandes canadiennes pour leur faire part de l'enquête et les inciter à lever leur embargo. 2

*agr., M.Sc., agente de développement et de recherche, FPBQ.

La fameuse vache noire

Le 31 janvier 2003, un producteur de l'Alberta trouve une vache à terre sur son entreprise et la livre à un abattoir sous contrôle provincial du Nord de la province. En vertu du Programme national de surveillance de l'ESB mis en place en 1992 par l'ACIA, comme cette vache était à terre, sa tête a été automatiquement envoyée au laboratoire pour y être analysée puis incinérée. La carcasse a été condamnée pour pneumonie et envoyée à l'équarrissage. Comme cette dernière n'entrait pas dans la chaîne d'alimentation humaine, les autorités n'ont pas attendu les résultats d'analyse pour l'ESB. Le diagnostic a été posé seulement quatre mois plus tard, soit le 16 mai, en raison du diagnostic de pneumonie qui ne demandait pas un traitement urgent de ce cerveau. Cette vache était âgée entre six et huit ans.



Les interventions de la Fédération

AU NIVEAU FÉDÉRAL (ADMINISTRATIF ET POLITIQUE)

Objectifs :

- Pressions pour faire lever rapidement l'embargo;
- Demande d'aide financière d'urgence pour les producteurs et l'industrie;
- Sensibilisation des autorités à la réalité bovine québécoise.

- Contacts réguliers et fréquents avec le cabinet du ministre d'Agriculture Canada, M. Lyle Vanciel, et ses hauts fonctionnaires;
- Envoi d'une lettre au directeur exécutif de l'ACIA, afin de demander la levée de l'embargo américain pour la viande de veau et les produits de bœuf non à risque (21 mai);
- Envoi d'une lettre au premier ministre du Canada, M. Jean Chrétien, pour demander la levée totale et immédiate de l'embargo ainsi que la mise en place d'un programme d'aide financière d'urgence (25 mai);
- Participe aux travaux de la Table ronde de l'industrie à Ottawa. Le président de la Fédération rencontre le ministre d'Agriculture Canada, M. Lyle Vanciel (28 mai);

- Participe à la Conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Agriculture à Vancouver (13 juin);

- Participe aux travaux de la Table ronde de l'industrie à Ottawa (23 et 24 juin);

- L'UPA organise, en collaboration avec la Fédération, une manifestation à St-Hyacinthe afin de dénoncer, entre autres, la lenteur du gouvernement à lever l'embargo et l'absence de programme d'aide pour les producteurs de bovins (14 juin);

- Le président de l'UPA participe à la Conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Agriculture à Winnipeg, qui porte principalement sur la crise bovine (8, 9 et 10 juillet).

La Fédération participe activement, sur une base régulière, aux conférences téléphoniques de la *Canadian Cattlemen's Association*. Ce forum de communication stratégique permet de mettre en place une stratégie d'intervention commune.

La Fédération participe, sur une base régulière, à des conférences téléphoniques regroupant des hauts fonctionnaires des gouvernements fédéral et provincial afin de faire avancer différents aspects de la crise (enquête de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, programme d'aide financière, démarche pour la levée de l'embargo, etc.).



AU NIVEAU PROVINCIAL (ADMINISTRATIF ET POLITIQUE)

Objectifs :

- Pressions pour faire lever rapidement l'embargo;
- Demande d'aide financière d'urgence pour les producteurs et l'industrie;
- Accompagnement du ministère afin de s'assurer que le programme du Québec corresponde, le plus adéquatement possible, aux besoins des producteurs du Québec (prix de référence/secteur de production, grille de compensation, financement du programme à même des budgets supplémentaires, etc.);
- Demande d'assouplissement dans l'application des différents régimes d'assurance stabilisation.

- Contacts réguliers et fréquents avec le cabinet de la ministre de l'Agriculture, M^{me} Françoise Gauthier, et ses hauts fonctionnaires;

- Le président de la Fédération rencontre la ministre de l'Agriculture (21 mai);

- Intervient auprès de La Financière agricole pour demander de la souplesse dans l'application des programmes d'ASRA (22 mai);

- Le président de l'UPA rencontre la ministre de l'Agriculture (27 mai);

- Envoi d'une lettre à la ministre de l'Agriculture pour venir en aide à l'industrie du veau (29 mai);

- Prépare une analyse détaillée des pertes accumulées pour les producteurs et pour l'industrie (29 mai);

- Envoi d'une lettre à la ministre de l'Agriculture afin de lui demander un programme d'aide d'urgence pour l'ensemble des producteurs de bovins (30 mai);

- La Fédération et l'UPA rencontrent plusieurs députés provinciaux et le premier ministre dans le cadre de l'opération « charme » de l'UPA (5 juin);

- Le président de la Fédération rencontre à nouveau la ministre de l'Agriculture (26 juin);

- Le président de l'UPA rencontre, encore une fois, la ministre de l'Agriculture (2 juillet);

- Envoi d'une lettre au premier ministre, M. Jean Charest, l'exhortant d'annoncer la participation du Québec au programme d'aide financière fédéral-provincial (4 juillet);

- Rencontre les responsables de La Financière agricole afin de s'assurer que ces derniers puissent déjà mettre en branle, le plus rapidement possible, les mécanismes de compensation des producteurs dans le cadre du programme fédéral-provincial (7 juillet).

AU NIVEAU DE LA MISE EN MARCHÉ

Objectifs :

- Adaptation des systèmes de mise en marché pour tenter d'amoindrir, en autant que faire se peut, les conséquences de l'embargo;
- Sensibilisation des chaînes d'alimentation du Québec sur l'embargo et identification de moyens pour augmenter la vente de bœuf et de veau.



- Tenue de nombreuses réunions avec les élus de la Fédération et des comités de mise en marché, afin de mettre en place des stratégies de commercialisation selon l'évolution de la crise;

- Envoi d'une lettre aux chaînes d'alimentation afin d'inviter ces dernières à prendre des mesures pour accroître les ventes de bœuf et de veau du Québec (26 mai);

- Rencontres avec les décideurs de Métro (16 juin) et de Provigo (18 juin);

- Le Centre d'information sur le bœuf rencontre, en compagnie du président de la Fédération et de l'industrie, les hauts dirigeants des principales chaînes d'alimentation québécoises (8 juillet).

AU NIVEAU DES COMMUNICATIONS

Objectifs :

- Rassurer le consommateur eu égard au seul cas d'ESB, afin de maintenir, voire même accroître, la consommation de viande de bœuf et de veau;
- Expliquer à la population les conséquences économiques de l'embargo américain pour les producteurs québécois et pour l'industrie en général;

- Informer les élus et les producteurs de bovins sur l'évolution du dossier.

- Émet trois communiqués de presse (20, 21 et 27 mai);

- Organise un point de presse en collaboration avec l'UPA et l'ACIA (21 mai);

- Réalise une centaine d'entrevues pour la radio, la télévision et les journaux. 2

* agente de communication, FPBQ

1 minute BOVINE express

Afin de fournir aux producteurs, à l'ensemble de l'industrie bovine québécoise et aux journalistes, l'information la plus complète et la plus à jour sur l'évolution du dossier, la Fédération a régulièrement mis en ligne, sur son site Web (www.bovin.qc.ca), un bulletin d'information spécial, *La Minute Bovine Express*. Ainsi, du 26 mai au 11 juillet, 13 numéros spéciaux ont été préparés et largement diffusés.



Programme Canada-Québec de redressement de l'industrie bovine

Le Programme Canada-Québec de soutien de l'industrie dans le dossier de la crise de la vache folle prévoit une aide de 57 millions de dollars pour compenser la chute draconienne des prix subie par les éleveurs ainsi que pour permettre aux entreprises de conditionnement et de transformation de liquider des stocks de faible valeur qui sont en surplus d'entreposage au Québec. Au moment d'écrire cet article (le 17 juillet), toutes les modalités n'étaient pas encore connues. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site de La Financière agricole du Québec (www.financiereagricole.qc.ca) ou du MAPAQ (www.agr.gouv.qc.ca).

ADMINISTRATION DU PROGRAMME

Le programme sera administré par La Financière agricole du Québec pour les aides offertes aux producteurs agricoles. La Fédération et La Financière travaillent actuellement à mettre en place un système automatique de paiement des compensations aux producteurs de bouvillons d'abattage, de veaux de lait et de veaux de grain. Pour les bovins de réforme, on s'attend à ce que La Financière agricole du Québec achemine par courrier un formulaire de réclamation à tous les producteurs laitiers et vache-veau du Québec.

BOVINS ADMISSIBLES

Le programme ne couvre que les bovins du bovin d'abattage (bouvillons et génisses de moins de 30 mois), les bovins non engraisés (vaches et taureaux) et les veaux de boucherie (veaux de grain et veaux de lait).

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Seuls les animaux vendus au Canada à des fins d'abattage et en possession du producteur avant le 20 mai 2003 sont admissibles au paiement. Les animaux

doivent être livrés à l'abattoir dans les quatorze jours suivant la vente s'ils ont été vendus après le 18 juin (date de l'annonce du programme national). S'ils ont été vendus entre le 20 mai et le 18 juin, ils doivent avoir été livrés à l'abattoir avant le 10 juillet 2003.

DURÉE DU PROGRAMME

Le programme se terminera à la fin de la journée où l'interdiction cessera de viser soit les bovins vivants admissibles ou les coupes de muscle de bœuf issues de bovins admissibles où le jour où le total des contributions du Canada en vertu du programme atteindra 276 millions de dollars à l'échelle du pays, selon ce qui survient en premier. En ce qui concerne les vaches et taureaux de réforme, le programme prend fin à la date précisée plus haut ou le 31 août 2003, la première des deux dates prévalant.

CALCUL DES PAIEMENTS

Les producteurs sont indemnisés lorsque le prix du marché canadien pour les animaux admissibles tombe en deçà du prix de référence. Le marché de référence est établi, pour les différentes catégories

d'animaux, à partir des prix de marché des États-Unis. Les prix américains sont ajustés selon le taux de change et le différentiel traditionnel de base entre les prix du Canada et des États-Unis, ce qui inclut des variations régionales (Ouest du Canada et Est du Canada). Le prix de référence hebdomadaire courant sera comparé au prix de référence américain établi quatre semaines plus tôt. Le paiement par tête sera fondé sur le poids vif multiplié par le paiement compensatoire. Il se peut qu'une formule soit établie pour que les bovins vendus sur la base du poids carcasse soient également compensés sur le poids carcasse.

GUIDE DE PAIEMENTS COMPENSATOIRES

Le programme fédéral compense 90 % de l'écart entre le prix de vente et le prix de référence pour les premiers 50 % de la perte. Le montant de l'aide est donc progressif mais ne peut dépasser un maximum de 45 % du prix de référence (tableau 1).

PRIX DE RÉFÉRENCE

Bovins d'abattage (bouvillons et génisses de moins de 30 mois) :

- Prix de cinq États américains (Texas-Oklahoma, Kansas, Colorado, Nebraska, Iowa-Minnesota) en \$ canadiens, plus 0,035 \$/lb vif pour l'Est canadien et moins 0,05 \$/lb pour l'Ouest canadien.

Bovins non engraisés

(vaches et taureaux de réforme)

- Prix aux États-Unis (catégorie "Cutter") en \$ canadiens, moins 0,008 \$/lb vif pour l'Est canadien et moins 0,03 \$/lb pour l'Ouest canadien.

Veaux de lait

- Prix du nord-est des États-Unis en \$ canadiens, moins 0,09 \$/lb carcasse ou encore, un prix fixe historique moyen établi probablement à 3,0296\$/lb (entente Canada-Ontario-Québec non encore finalisée).

Veaux de grain

- Prix fixe historique moyen des veaux de grain au Québec et en l'Ontario pour les trois dernières années au cours de la période visée, soit probablement 1,84 \$/lb carcasse.

Le programme actuel ne couvre pas l'ensemble des pertes des producteurs, tant au niveau du prix de vente que des coûts de production supplémentaires engendrés par la crise. La Fédération poursuit ses démarches afin que l'ensemble des coûts qui excèdent les caractéristiques normales des risques habituellement couverts par le programme d'assurance stabilisation, soit couvert par une contribution additionnelle du gouvernement du Québec et s'assurera que les secteurs des veaux d'embouche et semi-finis soient également couverts par un deuxième programme d'aide financière fédéral-provincial. 2

*agro-économiste, FPBQ

TABLEAU 1

Guide de paiements compensatoires

Prix de référence	Prix du marché en % du prix de référence	Taux de paiement en % de la baisse du prix du marché	Paiement en % du prix de référence	Remise au producteur en % du prix de référence
A	B	C	D	B + D
100 %	100 %			100,00 %
	95 %	90 %	4,5 %	99,50 %
	90 %	90 %	9,0 %	99,00 %
	85 %	90 %	13,5 %	98,50 %
	80 %	90 %	18,0 %	98,00 %
	75 %	90 %	22,5 %	97,50 %
	70 %	90 %	27,0 %	97,00 %
	65 %	90 %	31,5 %	96,50 %
	60 %	90 %	36,0 %	96,00 %
	55 %	90 %	40,5 %	95,50 %
	50 %	90 %	45,0 %	95,00 %
	45 %	0 %	45,0 %	90,00 %
	40 %	0 %	45,0 %	85,00 %
	35 %	0 %	45,0 %	80,00 %
	30 %	0 %	45,0 %	75,00 %
	25 %	0 %	45,0 %	70,00 %
	20 %	0 %	45,0 %	65,00 %
	15 %	0 %	45,0 %	60,00 %
	10 %	0 %	45,0 %	55,00 %
	5 %	0 %	45,0 %	50,00 %
	0 %	0 %	45,0 %	45,00 %

Impact de l'embargo sur les abattages au Canada (Abattoirs inspectés Fédéral seulement)

Semaine terminant le :	bouvillons et taures		Vaches et taureaux		Veaux	
	2003	2003 / 2002	2003	2003 / 2002	2003	2003 / 2002
2003-05-02	57 892	103 %	8 692	78 %	3 784	93 %
2003-05-09	54 725	94 %	9 026	93 %	4 032	86 %
2003-05-16	57 119	92 %	8 950	93 %	4 390	102 %
2003-05-23	60 865	100 %	8 591	80 %	4 360	117 %
2003-05-30	28 014	53 %	2 531	29 %	3 372	105 %
2003-06-06	30 484	50 %	1 805	16 %	2 766	65 %
2003-06-13	26 925	42 %	2 052	20 %	4 024	94 %
2003-06-20	30 677	48 %	2 556	23 %	3 709	91 %
2003-06-27	35 792	59 %	3 377	36 %	4 846	106 %
2003-07-04	43 831	68 %	2 377	25 %	4 654	128 %
2003-07-11	42 348	80 %	2 356	33 %	5 354	151 %
2003-07-18	52 569	90 %	2 963	40 %	6 428	181 %

On constate une accélération récente des abattages de bouvillons et de veaux. On suppose que les dispositions du Programme de compensation fédéral, qui prévoit que seuls les animaux abattus avant la levée totale ou partielle de l'embargo seront compensables, ont influencé le niveau d'abattage des dernières semaines. On sait que depuis la mi-juillet, la rumeur persistait sur la levée imminente de l'embargo.



Vache-veau

Quelles sont les alternatives?

À la mi-juillet, la frontière américaine est toujours fermée à l'exportation de notre bœuf canadien. Cette fermeture, si elle persiste, causera sûrement de gros maux de tête à tous les éleveurs vache-veau. Personne ne peut prédire quel sera le prix des veaux à l'automne prochain mais il sera probablement bas car, au début de juillet, la valeur des bouvillons d'abattage était à 50 % de celle du mois de mai. Peut-être verrons-nous des prix que nous n'avons pas eus depuis plusieurs années.

Les producteurs de parcs d'engraissement seront sûrement très prudents car ils paieront les veaux en fonction de la valeur des bouvillons d'abattage. Quelles sont alors vos alternatives comme producteurs de veaux d'em-bouche?

1. VENDRE TOUS LES VEAUX À L'AUTOMNE

Si le marché américain est toujours fermé, on pourrait s'attendre à la moitié du revenu de l'an dernier, soit de 300 à 400 \$ par veau. Cette situation n'est pas idéale même si parfois, il n'y a pas d'autres alternatives et ce sera financièrement difficile. Vous devriez dès maintenant vérifier si vous aurez besoin de financement additionnel pour compenser ce manque de revenus.

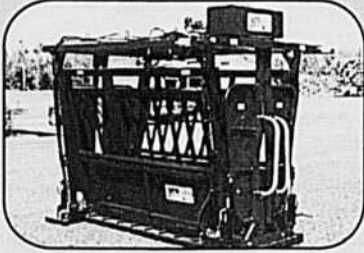
2. MAXIMISER LES PÂTURAGES

Le pâturage est toujours une source d'alimentation de très bonne qualité et permet d'obtenir un coût minime par livre de gain. Nous sommes au mois d'août et peut-être avez-vous des superficies en regain de prairie qui pourraient être utilisées comme pâturages d'appoint. Par contre, il faudra peut-être de la clôture



P.F.B. EQUIP.
WICKHAM QUEBEC CAN

CHUTE HYDRAULIQUE



Aussi disponible

Barrière 5 ou 6 barres • Mangeoire diagonale
Abreuvoir chauffant • Guillotine
Mangeoire à carcan • Cage de palpitation
Mangeoire à balle ronde

CHUTE & PORTE AUTOMATIQUE



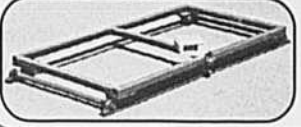
CHUTE TAILLE SABOT & PORTE AUTO-BARRANTE



CHUTE MANUELLE OU HYDRAULIQUE AJUSTABLE



BALANCE ÉLECTRONIQUE
Ultra moderne et de très haute précision



Équipement P.F.B.
Wickham (Québec) J0C 1S0
Tél. : (819) 398-7112
Fax : (819) 398-5276
Contactez-nous pour connaître le concessionnaire P.F.B. le plus près de chez vous.

additionnelle et une source d'approvisionnement en eau. Vous devez donc calculer ces coûts pour vérifier s'il serait économiquement rentable d'utiliser ces superficies additionnelles.

3. CALCULER VOTRE RENTABILITÉ

Une autre alternative consisterait à faire la semi-finition de vos veaux. Cependant, on doit retenir comme principe de base qu'en semi-finition, au-delà d'un poids de 850 livres pour les croisements exotiques, on doit servir à ces animaux une ration de finition (haute énergie) afin d'obtenir une carcasse de qualité qui rencontre les exigences du marché.

En semi-finition, les animaux doivent recevoir un fourrage d'excellente qualité. On ne peut pas donner un fourrage avec un ADF de 40 % car les performances seront très faibles, ou bien on devra donner une grande quantité de grains.

Pour obtenir une performance similaire, avec un fourrage de différentes qualités, la quantité d'orge requise variera de 0 à 4,5 kg par jour. Par contre, une telle quantité d'orge n'est pas recommandable car les animaux auront tendance à trop engraisser. On doit bien comprendre que la qualité du fourrage a beaucoup d'influence sur les coûts de production (voir tableau 1). Avec un fourrage de moindre qualité et une quantité de céréales équivalente, les performances seront diminuées et la période de la semi-finition sera allongée.

4. L'ENGRAISSEMENT À FORFAIT

Cette méthode est très fréquente dans l'Ouest canadien. Ce sont les éleveurs vache-veau qui sont propriétaires des animaux jusqu'à l'abattage mais on apporte les animaux à un parc d'engraissement et on paye l'engraisseur selon les performances obtenues. Cette méthode est peu utilisée au Québec pour plusieurs raisons, mais la crise actuelle favorisera peut-être cette alternative puisque les parcs d'engraissement auront les aliments récoltés à l'automne mais ils ne seront peut-être pas intéressés à acheter eux-mêmes des veaux. À mon avis, l'élevage à forfait serait avan-

tageux pour les deux parties car ainsi, on répartirait les risques du marché entre le parc et le producteur de veaux d'embouche. De plus, cette alternative vous permettrait de vérifier la performance de vos bovins en engraissement et de constater si vous avez une bonne génétique. Si cette alternative est choisie, vous devriez vous assurer d'établir un contrat entre vous et le parc d'engraissement.

LA BONNE DÉCISION

Pour prendre une bonne décision, vous devrez vous préparer d'avance afin d'avoir tous les éléments requis. Cette planification devrait débuter dès maintenant, et non une semaine avant les encans de l'automne. Voici une liste de sujets qui pourrait vous aider dans cette planification :

1. Vérifiez vos besoins financiers et obtenez une marge de crédit suffisante pour vos projets;
2. Récoltez le maximum de fourrages;
3. Évaluez la quantité d'aliments

disponibles ainsi que vos installations physiques;

4. Vérifiez si l'élevage à forfait serait rentable;
5. Discutez avec des experts en mise en marché;
6. Consultez votre conseiller en alimentation et en gestion;
7. Vous devez comprendre et suivre les tendances du marché;
8. Ayez plusieurs alternatives et demeurez prêt à vous ajuster si les événements changent;
9. Consultez différents intervenants du milieu;
10. **Essentiel : vous devez connaître votre coût de production;**
11. N'oubliez pas de vous inscrire à l'ASRA bouvillon (minimum 5 000 livres de gain). 2

*agr., Conseiller en production bovine, MAPAQ-Outaouais.

TABEAU 1

Semi-finition de 600 à 850 livres

	Ensilage		
	jeune	moyen	mature
Valeur (\$/tonne)	100	90	80
Valeur orge (\$/tonne)	160	160	160
ADF (%)	32	36,50	39
Nombre de jours	114	114	114
Gain total (lb)	250	250	250
Gain quotidien (lb/j)	2	2	2
Fourrage TQS (kg/j)	19,30	12,20	9,60
Fourrage MS (kg/j)	8,69	5,49	4,32
Orge (kg/j)	0	3,20	4,50*
Litière (\$)	18	18	18
ASRA (\$)	11	11	11
Vermifugation (\$)	4,80	4,80	4,80
Vétérinaire (\$)	5	5	5
Pertes mortalités - 2 % (\$)	12	12	12
Intérêt - 6 % (\$)	11,20	11,20	11,20
Frais fixes (\$)	8	8	8
Main-d'œuvre (\$)	8	8	8
Coût d'alimentation (\$)	98,69	114,33	121,09
Coût partiel (\$)	78	78	78
Coût total (\$)	176,69	192,33	199,09
Coût par jour (\$)	1,55	1,69	1,75
Coût par livre (\$)	0,71	0,77	0,80

*quantité excessive d'orge pour la semi-finition

Au delà du poids idéal de marché

Les bouvillons d'abattage sur une ration de finition vont généralement ingérer environ deux pour-cent de leur poids en matière sèche (cela peut varier dépendamment du type de bovin, de l'environnement et de la ration). Une fois que le bouvillon atteint son degré de finition idéal et son poids de marché, l'ingestion de matière sèche, exprimée en fonction du poids corporel, diminuera. Également, les bouvillons vont convertir la nourriture de façon moins efficace, ce qui résulte en des gains de poids quotidiens plus faibles.

Comme le nombre de jours en parc s'accroît, cette baisse des performances augmente les dépenses journalières et les possibles pénalités. Le tableau 1 montre l'impact sur les performances et

les coûts de retenir un bouvillon de 1 400 lb en engraissement durant 20, 40 et 60 jours au delà de la date de mise en marché idéale.

Ainsi, les performances diminuent à mesure que le nombre de jours en parc augmente. La conversion alimentaire décline et le gain moyen quotidien décroît plus le nombre de jours au delà de la date de mise en marché idéale est élevé. La santé du rumen devient aussi une considération importante lorsque cette situation se présente. La détérioration de la santé du rumen peut entraîner de plus faibles gains moyens quotidiens et peut aussi causer de la fourbure et des boiteries. 2

(Voir tableau en page 20)

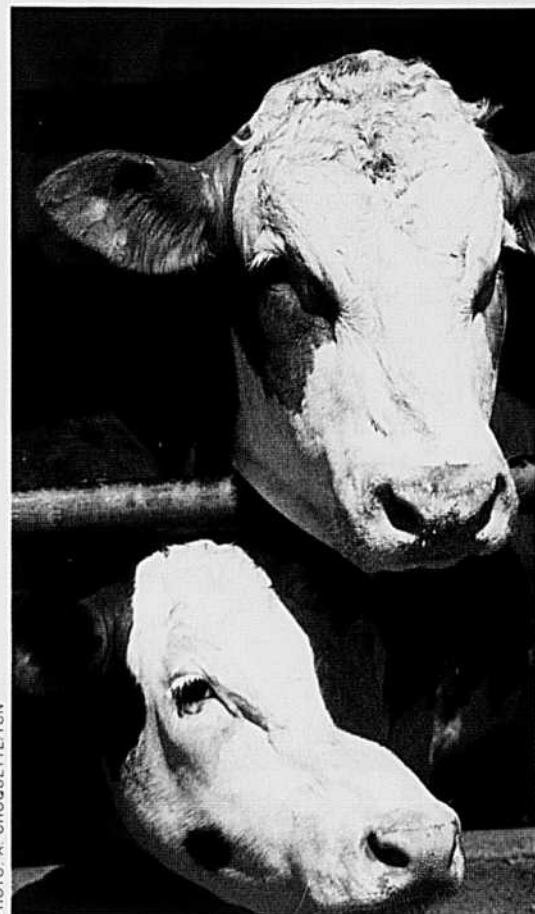
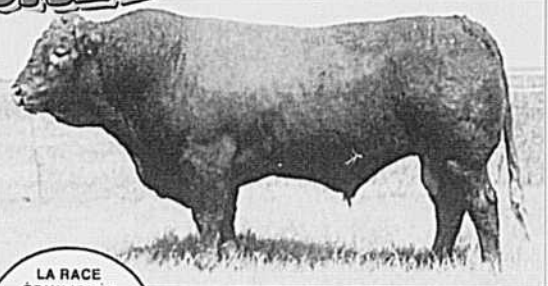


PHOTO: A. CHOQUETTE/ETON

Élevez **SALERS** et **DORMEZ** tranquille



ASSOCIATION SALERS DU QUÉBEC

Gérald McGee,
président

Tél.: (819) 826-2918

Carol Arbery,
secrétaire

Tél.: (819) 826-5064

**SALERS EST POSITIONNÉE EN TÊTE PARMIL
LES RACES MATERNELLES POUR :**

- SA QUANTITÉ ET SA QUALITÉ DE LAIT
- SA GRANDE FACILITÉ DE VÉLAGE
- SA DOCILITÉ
- SA RUSTICITÉ

Invitation spéciale
À tous les producteurs et productrices
qui veulent tout savoir
sur la race Salers



PIQUE-NIQUE SALERS

Dimanche, 31 août 2003

chez **Wind Dancer Farms** (Mark Mason)
à **St-Félix-de-Kingsey**

Pour plus d'information, communiquez avec l'Association.

TABEAU 1

Performances et coûts associés au maintien d'un bouvillon de 1400 lb en parc au delà de sa date idéale de mise en marché

Paramètres	Nombre de jours au delà de la date de mise en marché idéale		
	20	40	60
Poids vivant (lb)	1460	1510	1550
Poids de la carcasse (60 % de rendement)	876	906	930
Ingestion de matière sèche (% du poids corporel)	1,95	1,85	1,75 ou moins
Gain moyen quotidien (lb)	3	2,5 à 2,75	2 à 2,5
Conversion alimentation (baisse de) *	5 à 8	12 à 18	18 à 25
Coûts d'alimentation additionnels (\$) **	48,50	95,50	139,50
Intérêts et coûts de «yardage» (0,50 \$/jour) (\$)	10	20	30
Pénalités dues au surplus de poids (\$)	35	72	74
Coûts totaux dus à la retenue (\$)	93,50	187,50	243,50
(excluant une perte possible de rendement)			

* La conversion alimentaire devient moins efficace (plus de nourriture par livre de gain).

** Les coûts d'alimentation sont basés sur : maïs à 150 \$/tm et supplément à 350 \$/tm.

* spécialiste en engraissement, ministère de l'Agriculture de l'Ontario.

Source : Adapté et traduit de : *Feeding cattle beyond optimum market weight and finish*, juillet 2003.

www.gov.on.ca/OMAFRA/english/agriculture/livestock/beef/feedlot.

Entrefilet

Dès vaches folles? Lesquelles?



Nombre de personnes mortes de la variante de la Maladie de Creutzfeldt-Jacob sur la planète depuis 1995 : 132 morts, dont 122 en Grande-Bretagne, soit moins de 20 personnes par année. Par comparaison, nombre de personnes mortes aux États-Unis à chaque année selon diverses causes :

- Morsure de chien : 25 morts
- Piqûre de frelon, de guêpe ou d'abeille : 43 morts
- Ébouillanté par l'eau courante trop chaude : 51 morts
- Frappé par la foudre : 64 morts
- Mort par accident de bus ou de chemin de fer : 116 morts
- Noyé dans sa baignoire : 320 morts
- Étouffé ou étranglé accidentellement dans son lit : 330 morts
- Tombé d'une échelle : 375 morts
- Tombé d'une marche ou dans un escalier : 1 421 morts

Source : Site Web mhr-viandes.com, mars 2003



Le choix ANGUS profitable et logique

www.quebecangus.com

À NE PAS MANQUER

JOURNÉE CHAMPÊTRE

Samedi, le 23 août 2003

Ferme Sage, Lac Ste-Marie (Québec)

10h00 Visite de ferme chez M. Erwin Mohr

- Dîner
- Visite des pâturages de la Ferme Sage (système de rotation)
- Visite de la Ferme Sage (abreuvoirs solaires, vaches/veaux et taureaux)
- Souper BBQ

Bienvenue à tous !

Contactez l'Association pour toutes informations.

JUGEMENT ANGUS

Expo Québec	14 août '03
Expo Brome	29 août '03
Expo Boeuf	11 octobre '03

Association canadienne Angus
142, 6715 - 8^e rue N-E,
Calgary, Alberta, Canada
T2E 7H7
Tél.: (403) 571-3580
Fax: (403) 571-3599

Association Angus du Québec
a/s Trudy Beaton
3 ch. North Hill, Gould
(Qc) J0B 2Z0
Tél.: (819) 877-5461
Fax: (819) 877-3845



VENTE DE FEMELLES ANGUS 2003

Samedi, le 18 octobre 2003

à 13h30

Asbestos (Québec)

Transport gratuit partout au Québec avec l'achat de deux têtes et plus.

Ferme Manasan
Pierre & Robert Laberge
Danville, (819) 620-6566
noir & rouge



Quality starts here ✓

L'analyse des dangers et la maîtrise des points critiques (HACCP) Partie 3 de 5

Afin d'obtenir une meilleure assurance de l'innocuité des aliments qui repose moins sur l'évaluation de leurs qualités organoleptiques, on a élaboré des systèmes de contrôle et de surveillance. Au Canada, comme dans plusieurs autres pays, on travaille avec le HACCP ou le système d'analyse des dangers et de maîtrise des points critiques.

Le programme de salubrité des ali-

ments pour la production bovine développé par la *Canadian Cattlemen's Association* (CCA) repose sur cette approche HACCP.

L'ORIGINE DU HACCP

Le premier système HACCP a été mis au point par la société Pillsbury durant les années 60 suite à une demande de concevoir et de préparer les premiers ali-

ments de l'espace. Pillsbury devait s'assurer de la complète innocuité de ces aliments.

La Commission du Codex Alimentarius qui a été établie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'Agriculture (FAO) existe depuis 1962. Elle a pour mission d'élaborer des normes alimentaires inter-

Perdre des bovins à cause de maladies respiratoires fait encore plus mal quand les temps sont durs. Réduisez vos pertes.

Quand vous tentez vaillamment de vous dégager une marge de profit, perdre tôt vos bovins empire la situation. Parlez à votre vétérinaire de Nuflor*, un traitement efficace contre les maladies respiratoires bovines quand les temps sont durs.

 Schering-Plough Santé Animale
Division de SCHERING CANADA INC.
SAVOIR-FAIRE... ENGAGEMENT... VALEUR
P.O. BOX 1000, KILGORE, ONTARIO L0R 1B0

* Marque déposée de Schering Canada Inc.
N1306-020-PA M13-0211



Nuflor
FLORFENICOL
C'est plein de bon sens.

nationales visant à protéger la santé du consommateur et à faciliter les pratiques commerciales en alimentation.

En 1993, la Commission du Codex Alimentarius a reconnu le HACCP comme étant une nouvelle méthode pour assurer la salubrité des aliments. En 1997, la Commission a adopté un document intitulé *Hazard Analysis and Critical Control Point (HACCP) System and Guidelines for its application (Annex to CAC/RCP 1-1969, Rev.3 (1997))* qui est rapidement devenu le guide sur les systèmes HACCP.

À QUOI RESSEMBLE L'APPROCHE HACCP?

Le HACCP est un processus systématique pour :

- Identifier les dangers associés à la salubrité des aliments. Par exemple, un danger peut être de nature chimique, biologique ou physique :

Chimique : résidus de médicaments pour le bétail ou résidus de pesticides dans l'alimentation;

Biologique : bactéries dangereuses, parasites ou autres organismes causant des maladies se retrouvant dans les litières, les aliments, l'eau et qui contaminent le bœuf;

Physique : aiguilles brisées dans la viande.

- Préciser les points de contrôle critiques (PCC) dans le processus de production;

- Mettre en place et documenter les bonnes pratiques de production (BPP) afin de prévenir les problèmes;

- Établir les limites critiques pour s'assurer que chaque PCC est maîtrisé;

- Établir des procédures de surveillance pour chaque PCC;

- Utiliser des procédures de rectification et des actions correctives pour éliminer ou réduire les problèmes de salubrité;

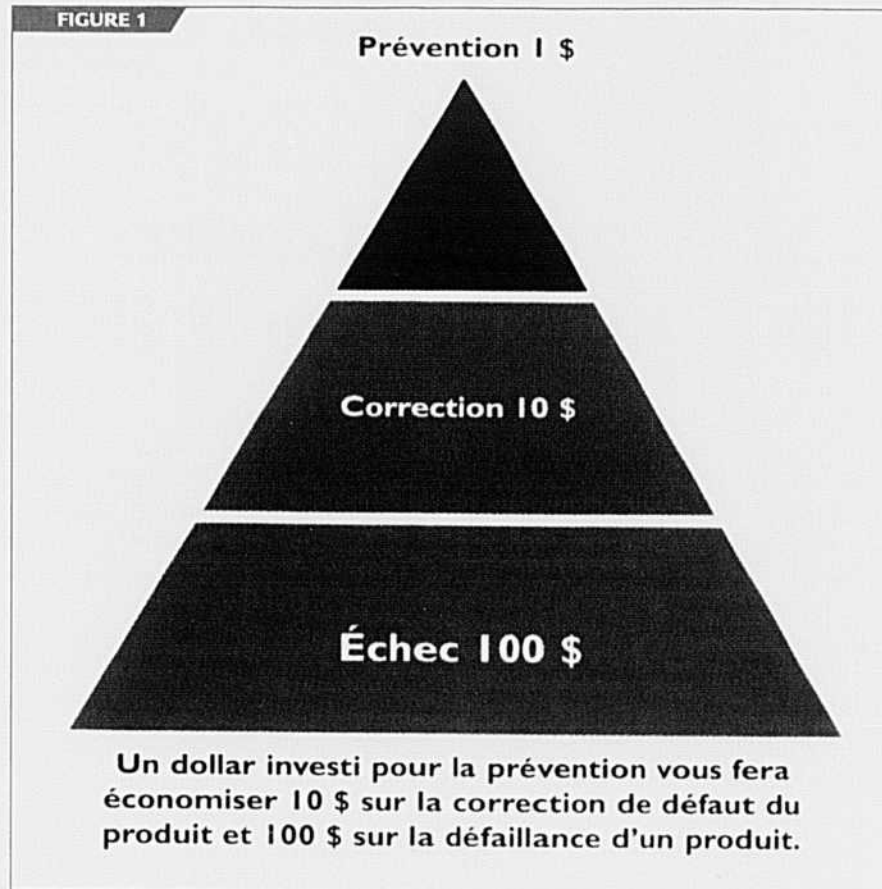
- Établir des procédures de vérification pour prouver que le programme de contrôle fonctionne;

- Élaborer un système de tenue de registres pour surveiller l'efficacité du système HACCP, qui utilise les BPP.

LES BÉNÉFICES DU PROGRAMME HACCP

Pour les producteurs, le programme HACCP à la ferme :

FIGURE 1



- Permet une évaluation de la ferme;
- Est une occasion d'améliorer la gestion de sa ferme, la formation de ses employés et la salubrité et la qualité du produit;
- À long terme, il permet une augmentation de la productivité et une diminution des pertes;
- Permet de préserver la présence sur les marchés locaux et internationaux et aussi, de développer des marchés.

MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR

Ce vieux dicton explique parfaitement les bénéfices que peuvent retirer les producteurs en utilisant une approche préventive dans les opérations courantes de leur ferme. Ainsi, pour chaque dollar investi dans la prévention, il y aurait une économie de 10 \$ sur la correction du défaut du produit et de 100 \$ sur la défaillance d'un produit (figure 1).

Un système HACCP appliqué adéquatement dans une entreprise consiste en un regroupement de procédures et d'étapes pour identifier les dangers significatifs, élaborer et appliquer des

mesures visant à les prévenir, les éliminer ou les réduire à un taux acceptable. Ainsi, tant le producteur, l'abattoir que le consommateur seront gagnants avec cette approche préventive. 2

*agronome, agente à l'environnement et à la qualité, FPBQ

Entrefilet

Deux fois plutôt qu'une



Fait rarisime, une vache française de la région du Morbihan a donné naissance à deux veaux à 20 jours d'intervalle en février dernier. L'éleveur aurait inséminé sa vache Prim'holstein deux à trois semaines d'intervalle, croyant qu'il n'y avait pas eu d'ovulation la première fois. Les deux foetus se seraient développés dans des poches différentes. Une facétie de la nature n'est pas exclue, mais les sceptiques demeurent nombreux.

PRENEZ SOIN DE VOTRE VÉTÉRINAIRE



La contention des animaux, sauvez du temps !

Avant la visite du vétérinaire, isoler les animaux à traiter du troupeau principal et les mettre dans un petit enclos à l'extérieur ou à l'intérieur d'un bâtiment. Idéalement, il faudrait les placer tout près de la cage de contention afin d'accélérer la manipulation et le traitement des animaux et aussi leur éviter un stress inutile.

Caricature publiée en collaboration avec l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec.

5 ENER-SILE l'inoculant
pour ensilage de maïs
qui pèse lourd
dans vos décisions

CO-OP La force
d'un réseau



Ferme Kaseveau

La puissance de la jeunesse

A peine âgé de 27 ans, Sébastien Hamel a dans les yeux le regard d'un gars qui sait ce qu'il veut. Tout récemment devenu propriétaire avec son épouse Karine d'un élevage de veaux de lait à Norbertville, la ferme Kaseveau, il n'a pas attendu pour faire sa marque. En moins de cinq ans, il a multiplié les investissements et les transformations sur son exploitation afin de hisser la qualité de sa production à la hauteur de ses propres exigences. Et elles sont élevées.

C'est en 1998 que Sébastien a acheté la ferme paternelle. Il n'avait alors que 22 ans. « Mais je possédais déjà une bonne dizaine d'années d'expérience dans l'élevage de bovins, s'empresse-t-il de préciser. J'avais donc une très bonne idée où je m'en allais. »

Son père avait en effet acheté la ferme en 1991 pour y établir un élevage de veaux de grain. Les opérations étaient alors à petite échelle, une centaine de veaux prenant place dans l'étable. Mais cela a permis, entre autres, aux enfants de se faire la main.

« Au début, j'ai pensé me diriger vers le secteur de l'insémination, explique le jeune éleveur, mais après mes études en Gestion d'exploitation agricole au Cégep de Victoriaville, je me suis graduellement dirigé vers l'élevage. » C'est en fait par le truchement du fournisseur de veaux de grain de la ferme familiale qu'il s'est initié à la production de veaux de lait. Il a même fait un bref stage auprès de ce fournisseur afin d'en découvrir les particularités. « Il n'y avait alors pas beaucoup d'éleveurs dans ce

domaine dans ma région, précise-t-il, la production restait donc un peu mystérieuse. »

Après analyse, Sébastien a aussi constaté que selon les conditions du marché d'alors, ce type d'élevage pourrait s'avérer plus rentable. Lorsqu'on se lance en affaires, c'est un critère assez important à considérer, en effet.

L'ARRIVÉE DES PREMIERS PENSIONNAIRES

L'achat de la ferme comportait, comme pièce maîtresse, une grande étable, reconstruite après un incendie en 1992. Soulignons qu'on y avait planifié un toit

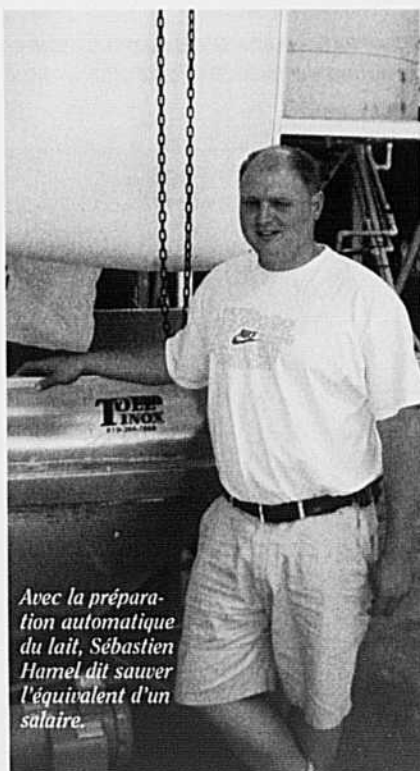
cathédrale avec comme objectif d'y installer une ventilation naturelle. Mais ce concept n'a pas fonctionné et on s'est rabattu sur une ventilation mécanique plus efficace. Ceci étant dit, la hauteur du toit garantit une circulation d'air plus facile. C'est donc ce bâtiment qui va accueillir le premier arrivage de 285 petits locataires beuglants.

Sébastien s'adresse à un acheteur particulier pour s'approvisionner en veaux. À certaines occasions, ils proviennent du Québec, mais, à cause du marché, il arrive souvent que les veaux soient achetés chez nos voisins du Sud. De toute façon, il s'agit presque exclusivement de sujets Holstein. À leur entrée, ils font en moyenne 103 livres. « J'en ai déjà achetés de plus petits, mais je préfère ne pas vous parler des problèmes qu'ils m'ont donnés », se contente de préciser l'éleveur avec un sourire complice.

Les veaux passeront 132 jours à la ferme Kaseveau. Durant ce séjour, ils atteindront le poids de 310 livres carcasse. Le taux de conversion actuel à la ferme est de 1,48. Cela signifie qu'il faut consacrer 1,48 kg de lait pour ajouter un kg de poids sur l'animal.

La ferme procède à deux rotations et demie par année. Cela ouvre de bonnes périodes pour effectuer le vide sanitaire. Sébastien préfère cette stratégie à une rotation en continu qui ne permet pas de faire le vide dans le bâtiment.

C'est aussi pour se simplifier la tâche que l'éleveur a préféré opter pour un seul fournisseur pour tous ses



Avec la préparation automatique du lait, Sébastien Hamel dit sauver l'équivalent d'un salaire.

intrants. Un seul fournisseur s'assure ainsi de son approvisionnement en lait et en veaux et lui garantit le rachat en fin de production.

DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS

La ferme Kaseveau se porte très bien. Après quatre ans d'opération, dont deux où il dit n'avoir réussi qu'à survivre, Sébastien Hamel a décidé que le temps était propice à l'investissement. Et puis, après quelques années d'activité, il est toujours plus facile d'obtenir du financement... surtout lorsqu'on n'a pas encore 30 ans!

Une aile a donc été ajoutée à l'étable et une laiterie plus spacieuse construite. Cela a permis de porter le nombre de veaux à 400. Le beau-père de l'éleveur est venu donner un coup de main, comme d'ailleurs tous les membres de la famille lorsque leur support est nécessaire. Des cages de bois ont été construites sur un plancher ajouré par lequel s'écoule le fumier, récupéré par des raclettes.

Profitant de ces réaménagements, l'éleveur a ajouté un système de préparation automatisé du lait. Une poche de 1 000 kilos de lait est suspendue par un treuil au-dessus d'un bassin. C'est à partir de là que les divers mélanges d'eau, de poudre de lait et de fer sont effectués. Sébastien n'aura alors qu'à ajouter manuellement des suppléments, au besoin.

Ce système est relié à une pompe qui alimente une tubulure serpentant au plafond de l'étable. Comme un pompiste de station-service, l'éleveur n'a alors qu'à remplir à tour de rôle, avec un pistolet distributeur, les chaudières de ses pensionnaires, manifestement indifférents devant cette belle technologie. Mais pour Sébastien, plus impressionné, cette nouvelle machine économise l'équivalent d'un salaire. Elle se rentabilisera donc rapidement. Qui plus est, l'automatisation de la préparation du lait lui permet de passer plus de temps dans l'étable, à garder un œil sur le troupeau.

DE LA PLACE POUR L'AVENIR?

À la porte du garage, un sac de golf accumule la poussière. Sébastien Hamel aime bien pratiquer ce sport, mais avec

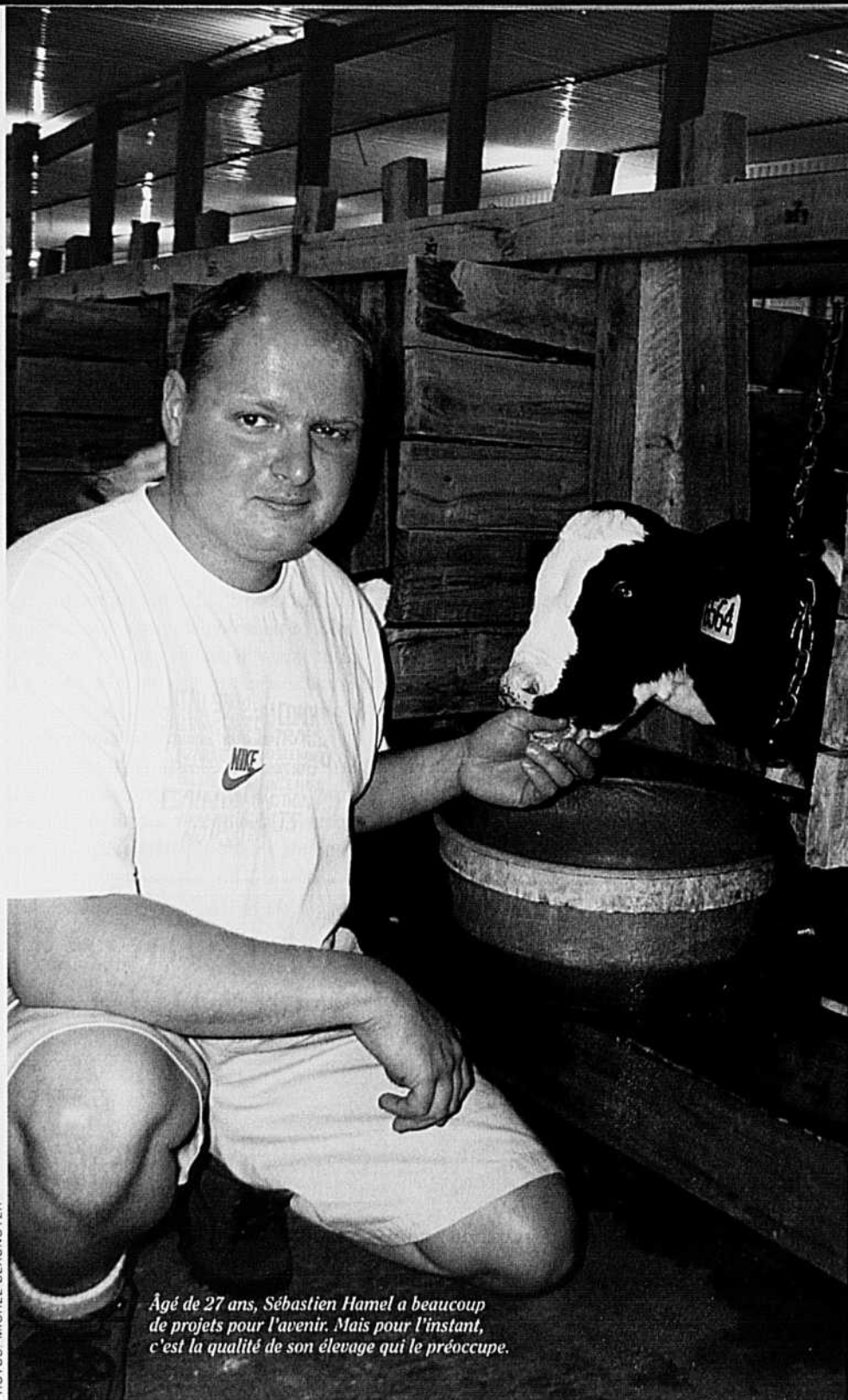
la ferme et la jeune famille qui pousse, il n'a plus guère de temps pour faire voyager la petite balle blanche. Et il ne se donne pas beaucoup de répit non plus. Sa vie à la ferme gérée d'après les exigences d'une interminable liste d'activités à faire à la ferme comme à la maison, où des travaux de rénovation sont en cours.

Possédant très peu de terre, à

peine 15 acres couvertes de soya, il doit s'entendre avec un voisin pour disposer des fumiers. La croissance du troupeau sera donc difficile. De toute façon, il se donne cinq ans pour amortir les récents investissements. Mais avec lui, les choses risquent toujours d'aller plus vite que prévu. 2

* journaliste, TCN

PHOTOS: MICHEL BEAUNOYER



Âgé de 27 ans, Sébastien Hamel a beaucoup de projets pour l'avenir. Mais pour l'instant, c'est la qualité de son élevage qui le préoccupe.

Quels sont les délais liés à une nécropsie?

Pourquoi les résultats d'une nécropsie prennent parfois plusieurs semaines, voire des mois à revenir du laboratoire? Pour y répondre, voyons ensemble les étapes d'une nécropsie et le temps requis pour les différentes analyses une fois votre animal déposé à votre laboratoire de pathologie animale du MAPAQ.

LA NÉCROPSIE

1. Votre bovin sera vu par le personnel du laboratoire selon l'ordre d'arrivée des cas.

2. L'autopsie d'un bovin peut prendre jusqu'à 3 1/2 heures et en voici les grandes étapes :

- examen externe de l'animal;
- enlèvement des pattes, ouverture de la cavité abdominale et examen visuel;
- retrait et examen des viscères un à un;
- examen des différents systèmes (respiratoire, digestif, reproducteur, locomoteur, etc.);
- disposition des organes sur des plans de travail afin que le pathologiste puisse faire un examen et effectuer les différents prélèvements requis selon la maladie;
- si des analyses doivent être réalisées à l'extérieur du laboratoire, il y aura également préparation des échantillons.

3. Entre 48 et 72 heures après l'autopsie, le pathologiste peut déjà acheminer au vétérinaire traitant les premiers résultats découverts par l'autopsie.

Notez que ces délais sont présentés à titre indicatif. La règle de service demeure de transmettre les résultats pertinents dès qu'ils sont disponibles, et ce, même s'ils sont partiels. 2

Source: Institut nationale de santé animale, MAPAQ.



PHOTO: COURTOISIE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE ST-HYACINTHE

TABEAU 1

Le temps requis pour les différents types d'analyses

Type d'analyses	Temps requis
Bactériologie	
Bactéries les plus fréquentes (<i>Haemophilus</i> , <i>Pasteurella</i> , <i>Mannhaemia</i> , <i>E. coli</i>)	3 à 5 jours
Salmonelles	3 à 10 jours
Bactéries inhabituelles (L'échantillon est envoyé au Laboratoire de santé publique)	3 semaines
Mycoplasmes	Jusqu'à 20 jours
Virologie	
Culture de virus	3 à 6 semaines
Parasitologie	
Identification des parasites	3 jours
Toxicologie	
Identification des poisons	2 à 4 semaines
Histopathologie	
Identification des lésions au microscope	
•Cas urgents (morbidity élevée)	1 à 2 semaines
•Cas de routine	1 à 2 mois

N.B.: S'il y a aggravation de la condition dans le troupeau, l'ordre de priorité peut être changé sur demande par le pathologiste du laboratoire.



Vache-veau

Enquête sérologique sur la leucose bovine enzootique au Québec

Ce second article, d'une série de trois, présente les résultats d'une enquête de prévalence portant sur trois maladies : paratuberculose, leucose bovine enzootique, diarrhée virale bovine, pouvant avoir un impact sur la rentabilité et la santé des élevages, qui a été effectuée de novembre 2001 à mars 2002 sur 70 élevages vache-veau et près de 1 700 vaches de boucherie.

QU'EST-CE QUE LA LEUCOSE BOVINE ENZOOTIQUE?

La leucose bovine enzootique (LBE – aussi appelée lymphome malin ou lymphosarcome) est une maladie virale importante des bovins. Sa distribution est mondiale, mais la prévalence est très variable d'un pays à l'autre, certains pays ayant décidé d'opter pour un programme d'éradication. Le virus qui en est la cause (*oncornavirus*, famille des *retroviridae*) affecte principalement l'espèce bovine.

COMMENT LE VIRUS SE TRANSMET-IL?

La transmission du virus de la LBE d'un animal infecté à un autre se fait via les lymphocytes (cellules spécialisées du système immunitaire de l'animal) infectés par le virus lors de leur fabrication et qui se retrouvent dans le sang sous forme de globules blancs. Il faut très peu de sang pour infec-

ter un animal. Tout ce qui est contaminé par du sang a donc le potentiel de transmettre le virus d'un animal infecté à un autre. La route majeure de contamination est par des instruments contaminés par du sang lors d'interventions en série :

- vaccinations, prises de sang, injection de substances médicamenteuses;
- ciseaux, par exemple lors de l'ablation de trayons surnuméraires;



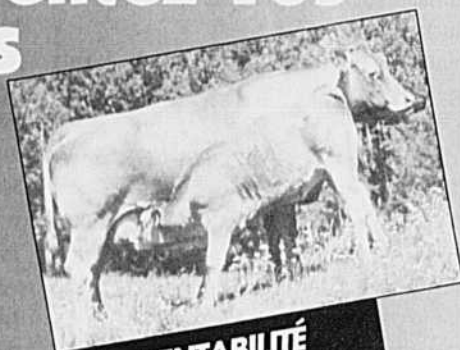
PHOTO: DR. GILLES FECTEAU, FMV

Oeil atteint de LBE

Complémentez vos pâturages avec les minéraux

ISF

Des matières premières de bio-viabilité supérieure avec 35% d'économie VS les blocs



RENTABILITÉ SUPÉRIEURE
Le granulaire pour un gain de poids SUPÉRIEUR ou une production SUPÉRIEURE



International Stock Food Ltée

BUREAU RÉGIONAL : LÉONARD LEBLANC
5121, BOUL. HÉBERT,
SAINT-TIMOTHÉE (Qc) J6S 6C2
1-800-263-8732
25 DISTRIBUTEURS AU QUÉBEC
POUR VOUS SERVIR

FIG.1 PROPOSITION DE VACHES SÉROPOSITIVES DANS LES ÉLEVAGES POSITIFS

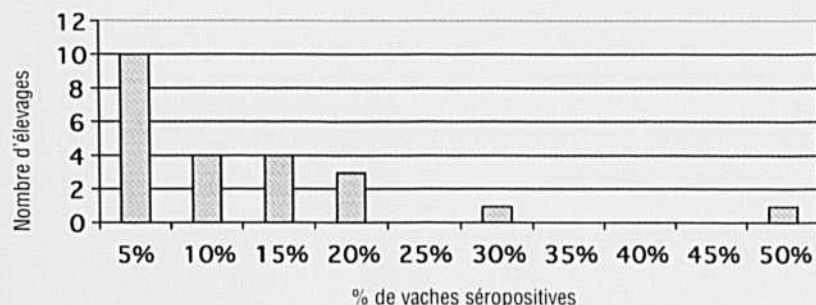


TABLEAU 1

Résultats d'autres enquêtes de prévalence pour la leucose bovine enzootique

Lieu	Année	% d'élevages vache-veau positifs	% de vaches de boucherie séropositives
Québec	2001	32,8	4,2
États-Unis	1997	38,0	10,3
Canada	1980	11,0	0,5
Québec	1980	19,0	Non disponible

- écorneurs, au moment de l'écornage par la douille métallique;
 - pince-nez, s'il y a du sang sur l'instrument;
 - implanteurs, surtout chez les bovins de boucherie;
 - pince, gouge ou autres instruments de parage des onglons;
 - toute autre manipulation d'animaux en série lorsqu'il y a présence de sang.
- Elle peut se transmettre aussi :
- de la mère au fœtus durant la gestation. Les chances d'infecter le fœtus de cette manière sont < 15 %;
 - par le colostrum et le lait d'une vache positive. Les chances d'infecter le veau qui en boit sont d'environ 2 %;
 - par contact, soit de nez à nez ou autrement, mais seulement s'il y a du sang;
 - par les insectes hématophages qui piquent un animal infecté, puis des animaux sains.

COMMENT LA MALADIE SE MANIFESTE-T-ELLE?

L'infection par le virus de la LBE passe souvent inaperçue. Chez une minorité d'animaux, elle se manifeste sous la forme d'un cancer par le développement de tumeurs dans différents organes. Les signes cliniques vont dépendre de l'endroit où la tumeur s'est localisée. Deux points sont im-

portants à retenir :

- la maladie prend du temps à se développer; entre le temps où l'animal contracte le virus et le développement des symptômes, quelques mois à quelques années peuvent passer;
- seulement entre 1 à 5 % des vaches qui contractent le virus vont développer la maladie (i.e un cancer).

Chez ce 1 à 5 % de vaches, des signes cliniques généraux sont observés : perte de poids, baisse de production et fièvre. Dans la phase terminale de la maladie, on observe des tumeurs internes et externes. Les tumeurs envahissent souvent le tractus gastro-intestinal, particulièrement l'abomasum ou la caillette, un des quatre estomacs de la vache. Des ulcères et des obstructions peuvent en résulter et causer des pertes d'appétit, de poids et de production laitière. Les tumeurs peuvent aussi se localiser dans d'autres organes comme le cœur, l'utérus, le canal rachidien et les reins. La mort survient dans un court délai lorsque les tumeurs apparaissent. Certains animaux ne présentent aucun signe et meurent subitement. Une prédisposition génétique semble responsable du développement de ce cancer. *Que l'infection par le virus résulte ou non en la maladie, les vaches infectées le sont pour toute leur vie durant,*

le virus n'est jamais éliminé. Ces vaches constituent donc une source d'infection pour les autres animaux du troupeau.

COMMENT PUIS-JE SAVOIR SI MES VACHES SONT INFECTÉES?

Le diagnostic de la maladie se fait d'après les signes cliniques spécifiques, par la biopsie ou encore la nécropsie.

Le dépistage des animaux porteurs de la leucose se fait par des tests sérologiques. L'animal infecté par le virus fabrique des anticorps en réponse à la présence du virus. La recherche de ces anticorps se fait par des tests sérologiques. Les animaux positifs à ces tests sont dits séropositifs. Comme mentionné précédemment, moins de 5 % des séropositifs développent un jour la maladie. Un animal positif, réacteur ou infecté n'est donc pas synonyme d'animal malade.

QUELLE EST LA PRÉVALENCE DE LA LEUCOSE AU QUÉBEC ET AILLEURS?

De novembre 2001 à mars 2002, le MAPAQ et la FPBQ ont conjointement réalisé une enquête dans les élevages vache-veau québécois. Malheureusement, seulement 25 % des producteurs contactés ont accepté de participer à cette enquête. Dans ce genre d'étude, une participation d'au moins 50 % est visée pour l'obtention de données représentatives. Le faible taux de participation diminue la précision des chiffres obtenus (voir *Bovins du Québec* - juin-juillet 2003, pages 28 à 30). Au total, 1 394 bovins provenant de 70 élevages ont été échantillonnés. L'enquête a permis d'identifier la LBE dans le tiers (32,8 %) des troupeaux échantillonnés (un troupeau a été considéré positif si au moins une vache était séropositive) et 4,2 % des vaches échantillonnées étaient séropositives. Dans les élevages positifs, la proportion de vaches séropositives variait entre 5 et 50 % (figure 1).

Le tableau 1 démontre que les résultats obtenus pour la leucose bovine enzootique sont inférieurs à ceux observés aux États-Unis en 1997 mais supérieurs à ceux observés pour le Canada et le Québec en 1980. Il semble donc y avoir une progression apparente de la maladie au cours des 20 dernières années dans les troupeaux vache-veau québécois. Il faut cependant in-

interpréter ces résultats avec prudence à cause du biais créé par le faible taux de participation.

Les données sur les causes de condamnations à l'abattoir pour lymphosarcome chez les bovins (tout bovin confondu) de 1996 à 2001 laissent également percevoir une progression de cette condition. Au Québec, le lymphosarcome est actuellement la principale cause de condamnation des bovins dans les abattoirs fédéraux (42,47 bovins condamnés par 10 000 abattus en 2002).

L'enquête a aussi révélée que peu de producteurs connaissent la LBE. En effet, plus du trois quart des producteurs qui ont participé à l'enquête n'avaient jamais entendu parler de la maladie ou en connaissaient seulement le nom. De plus, les producteurs qui achètent des animaux n'effectuent pas de tests de dépistage pour la LBE avant de les introduire dans leur élevage.

QUEL EST LE COÛT DE CETTE MALADIE POUR UN PRODUCTEUR?

Les coûts directs associés au LBE sont la plupart du temps associés à l'apparition de la maladie : baisse de la production laitière, perte de la valeur de la carcasse car les vaches avec des tumeurs sont condamnées à l'abattoir, et perte du veau si la vache est gravide. Les coûts du médecin vétérinaire sont seulement associés au diagnostic puisque la maladie ne se traite pas. Les vaches séropositives sans signe clinique ne contribuent pas aux coûts directs puisque généralement la production n'est pas affectée chez ces vaches.

Les principales pertes économiques sont attribuables à la perte de marchés puisque de nombreux pays interdisent l'importation d'animaux porteurs d'anticorps contre la LBE, ou encore de sperme ou d'embryons provenant d'animaux séroposi-

tifs. D'ailleurs, plusieurs pays européens, comme le Danemark, la France et l'Allemagne ont entrepris des programmes d'éradication de la leucose pour des considérations socio-économiques. Au Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments offre le *Programme canadien de certification sanitaire des troupeaux - leucose bovine enzootique* dont l'intérêt est d'améliorer l'appétit marchande découlant de la génétique des bovins, sur les marchés intérieurs et internationaux.

SI MON ÉLEVAGE EST ATTEINT, COMMENT PUIS-JE CONTRÔLER CETTE MALADIE?

La leucose bovine ne se traite pas. Les animaux qui développent les signes cliniques vont inévitablement en mourir. Puisqu'aucun vaccin contre cette maladie n'existe, la prévention demeure l'élément clé.

Plusieurs méthodes pour contrôler la transmission de la LBE dans un élevage ont été publiées. Elles reposent sur des tests sérologiques effectués chez les animaux de plus de six mois (les animaux de six mois et moins ne sont pas testés car ils peuvent avoir des anticorps maternels) et la réforme ou la ségrégation des animaux séropositifs, la séparation des bovins séropositifs et des bovins séronégatifs ainsi que le contrôle de certaines pratiques de régie (tableau 2). Les objectifs du producteur, l'âge et le nombre de bovins atteints, et les facilités en place vont déterminer le plan de contrôle le plus approprié. Votre médecin vétérinaire praticien peut vous aider à mettre en place une telle stratégie. 2

*dmv, M.Sc., était alors à l'emploi de l'Institut national de santé animale, MAPAQ

Merci au Dr Gilles Fecteau, clinicien au Centre hospitalier universitaire vétérinaire, pour la révision de ce document.

TABEAU 2

Quelques pratiques de régie pour diminuer la transmission de la leucose bovine enzootique dans un élevage

- Utiliser des aiguilles à usage unique pour les injections;
- Utiliser un déorneur électrique ou désinfecter les autres types de déorneur entre chaque animal;
- Désinfecter l'équipement à tatouage entre les animaux;
- Changer de gants d'examen transrectal entre chaque animal;
- Utiliser du lait de remplacement pour nourrir les veaux en pré-sevrage;
- Utiliser des mères receveuses séronégatives à la LBE pour le transfert d'embryons;
- Laver et rincer les instruments (ex. pince-nez) et les submerger dans un désinfectant avant de les réutiliser pour un autre animal.



GROBER

**l'élevage
de veaux
de lait
VOUS
intéresse?**

**Maximisez votre
production avec
l'expertise et le lait
de remplacement
GROBER**

Consultez nos spécialistes

**GROBER
beaucoup plus qu'un lait...
un savoir-faire**

* Également disponible, lait pour agneaux, chevreaux et poulains

2355, rue Canadien
Drummondville, Qc J2C 7W1
Tél.: (819) 475-6317
1-888-937-3392



Piétain d'Italie

Connaissez-vous la dermatite digitée?

Cette condition des onglons fortement contagieuse a été décrite pour la première fois par le Dr Mortellaro en 1974 en Italie. Vers la fin des années 70, cette maladie fait son apparition en sol nord-américain dans l'État de New York et fait des ravages, en particulier dans le sud des États-Unis, principalement chez les grandes fermes laitières de l'État californien. Dans certains états américains, il y a plus de 80 % des troupeaux qui sont atteints occasionnant des pertes économiques considérables. Cette maladie a traversé les frontières américaines pour se retrouver chez nous au milieu des années 90. Malheureusement, on ne connaît pas la fréquence exacte de cette maladie au Québec actuellement. Il est donc difficile d'évaluer son importance économique mais présentement c'est sûrement la maladie des onglons numéro un au monde.

QU'EST-CE QUE LA DERMATITE DIGITÉE?

C'est une inflammation de la peau au niveau des pieds juste au dessus du talon des onglons autour de la région interdigitée. La dermatite digitée affecte principalement les deux pieds des membres arrières. Dans certains cas, les lésions sont aussi présentes sur le dessus du pied. Contrairement au piétain traditionnel, il n'y a pas d'enflure entre les onglons et les animaux font rarement de la fièvre. La dermatite digitée débute progressivement à la jonction corne et peau par une lésion rougeâtre. Rapidement, le diamètre de la lésion s'agrandit et devient ulcérate (figure 1). Il y a perte de poils, enflure et la dermatite prend l'allure d'une fraise. Plusieurs filaments ressem-



PHOTO: ANDRÉ DESROCHERS

blant à des poils très épais peuvent faire leur apparition par la suite ce qui est une manifestation différente de la maladie. Les lésions sont nauséabondes à cause des infections secondaires.

Les animaux atteints de dermatite digitée sont en douleurs. Par conséquent, ils passent plus de temps couchés, mangent moins, la production laitière diminue et ils démontrent moins de signes de chaleurs. Debout, ces animaux ont tendance à piétiner constamment sur leurs membres postérieurs. Ils favoriseront un appui en pince (bout des onglons) en soulevant les talons pour se soulager. Une fois introduite dans un troupeau, la maladie s'étend rapidement affectant la majorité des animaux durant la première année mais surtout les animaux de 1ère et 2ème lactation.

QUELLE EN EST LA CAUSE?

C'est une maladie multifactorielle qui implique un microorganisme appelé

« Spirochète » (*Treponema spp*) dans la pathogénie. Cet organisme colonise la peau en superficie et se retrouve en grande quantité dans les lésions actives. Il induit une réponse immunitaire plus ou moins efficace chez l'hôte. Malgré sa ressemblance histologique avec les lésions de papillomatose virale (verruques), aucun virus n'a jamais été isolé.

Les facteurs tel que l'humidité, la propreté, les planchers abrasifs, le microbisme influencent l'apparition de cette maladie. Les conditions de stabulation libre sont donc plus propices au développement de cette maladie. Jusqu'à 90 % des vaches en stabulation libre peuvent être infectées contrairement à 30 % dans une stabulation de type attaché. La transmission se fait par contact direct (fumier) ou indirect (objet contaminé comme les couteaux de pieds). Étant donné la prévalence plus élevée chez les jeunes animaux dans un troupeau, une certaine immunité s'installerait avec les années. Mais certaines études démontrent que jusqu'à 60 % de vaches traitées et guéries développeront de nouvelles lésions dans les sept à 15 semaines suivantes. Une guérison spontanée des lésions est possible mais rare.

COMMENT ÊTRE CERTAIN QUE C'EST DE LA DERMATITE DIGITÉE?

L'apparence visuelle des lésions et la très grande contagiosité de cette maladie sont suffisantes pour conclure à une dermatite digitée. Une biopsie de la lésion confirmera le diagnostic mais n'est pas du tout essentiel dans la plupart des cas.

S'IL FAUT TRAITER

Le traitement consiste à l'application d'antibiotiques ou d'antiseptiques sur les lésions. Le traitement est donc local. On peut appliquer les antibiotiques à l'aide d'un bandage, en aérosol (arrosier à jardin de quatre litres pour les pesticides) ou à l'aide d'un pédiluve (bain de pied). La méthode d'application est en fonction du nombre d'animaux infectés et du type de stabulation. Le pédiluve s'applique bien à la stabulation libre. L'aérosol s'utilise aussi bien en salon de traite que dans les étables entravées. On comprendra que l'application de bandage sera réservée aux petits troupeaux avec un nombre d'animaux infectés limité. Peu importe le type d'application topique, le pied devrait être propre avant l'application d'un antibiotique.

Les antibiotiques

Les antibiotiques à utiliser sont bien connus de votre vétérinaire : l'oxytétracycline, la lincomycine, l'érythromycine et une combinaison de lincomycine et spectinomycine. Certains antiseptiques sont aussi utilisables comme le sulfate de cuivre et le formol. Toutefois, ce dernier est à éviter pour des raisons de biosécurité. Étant donné que les antibiotiques sont utilisés de manière topique, il n'y a pas de période de retrait pour le lait ou la viande. On doit quand même éviter la contamination des trayons ou de la trayeuse lorsqu'on asperge les pieds avec un aérosol, particulièrement en salon de traite.

Un ou plusieurs animaux

Si plusieurs animaux sont affectés, il est alors préférable de traiter tout le troupeau. Au départ, l'application des antibiotiques doit être de deux à trois fois semaine et ce, pour une durée d'un mois. Par la suite, on diminue la fréquence d'application progressivement au cours des mois qui suivent tout en observant bien l'apparition de nouveaux cas ou de récurrences. Tous les nouveaux cas doivent recommencer le protocole d'application d'antibiotiques utilisé au départ. Si les nouveaux cas sont négligés, la multiplication bactérienne sera très rapide et vous perdrez alors le contrôle de nouveau. La détection des nouveaux cas est donc aussi importante que le traitement des animaux déjà atteints.

De manière individuelle, le traitement est très efficace à condition d'avoir le bon antibiotique. Les lésions régressent rapidement et il en est de même pour la boiterie.

MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR

L'éradication de cette maladie est pratiquement impossible, du moins très difficile. Les deux facteurs de risque les plus importants pour l'apparition de la maladie sont : les conditions humides et l'achat d'animaux de provenance inconnue. Les autres facteurs de risque à considérer sont : l'hygiène déficiente, les logettes inadéquates, la contamination par les instruments de parage. Une vache achetée d'un troupeau avec un statut sanitaire inconnu devrait être en quarantaine et on prendra soin de bien examiner les onglons afin de détecter les lésions. Les couteaux de pieds et autres instruments de parage d'onglons doivent être désinfectés entre les animaux et d'un troupeau à l'autre. Tous ces facteurs sont à corriger ou à contrôler si possible afin d'améliorer le contrôle de la maladie. Des vaccins sont présentement disponibles aux États-Unis mais les résultats sont mitigés et très variables. 2

Note : Le Dr Desrochers sera l'auteur du Spécial Bovins du Québec de décembre 2003 qui portera sur les boiteries des bovins.

Précisions sur les traitements

Les antibiotiques systémiques (oraux ou injectables) sont moins efficaces que les traitements locaux (bain de pied ou aérosol) donc peu utilisés. De plus, il y aura des périodes de retrait pour le lait ou la viande à respecter si de tels traitements sont utilisés. Les solutions à base d'antibiotiques sont sous prescription vétérinaire et leur usage est hors homologation pour le traitement de la dermatite digitée. Voici deux solutions de traitement :

BAIN DE PIED

Sulfate de cuivre 5 % (50 g/L)

Sulfate de zinc 10 % (100 g/L)

Oxytétracycline 0,1 % (1 g/L)

SOLUTION AÉROSOL – APPLICATION TOPIQUE

Oxytétracycline 2,5 % (25 g/L)

*dmv, M. Sc., professeur agrégé, Diplomate ACVS, Faculté de médecine vétérinaire

Insultimber

«Je m'appelle Daniel Wagler et j'exploite à Wellesley une ferme familiale de moutons, bœufs et chèvres qui nous tient très occupés.

J'étais sceptique face au système de clôture Insultimber.

J'avais peur qu'une clôture Insultimber ne puisse pas garder mes animaux à l'intérieur du périmètre.

Mais je l'ai essayé et c'est très efficace!

Son installation a été facile et rapide et sa réparation fut un jeu d'enfant lorsqu'un arbre est tombé dessus.

J'ai d'autres clôtures à installer l'été prochain et j'ai décidé que ce seraient toutes des clôtures Insultimber.»



Daniel Wagler,
Wellesley

Appelez chez Gallagher Canada au (800) 661-2013 pour obtenir votre brochure gratuite ainsi que de l'information sur le système de clôture que Daniel considère comme «le choix intelligent en matière de clôture».



Programme de paiement anticipé destiné aux producteurs de grandes cultures qui autoconsomment leurs grains

Prêt sans intérêt : Campagne 2003-2004

La Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec émet des prêts sur les récoltes entreposées pour fins de commercialisation ou pour fins d'autoconsommation dans le

cadre du programme fédéral de paiement anticipé. Le prêt sans intérêt peut atteindre un maximum de 50 000 \$ (en fonction de la quantité de grains). Ce prêt vous permet de financer l'entreposage de votre récolte

en vue de l'écoulement graduel au fil des mois via la consommation pour l'alimentation de vos animaux. Des frais d'administration s'élevant à 1 % du montant du prêt, avec un minimum de 100 \$, vous seront facturés lors de l'émission du prêt.

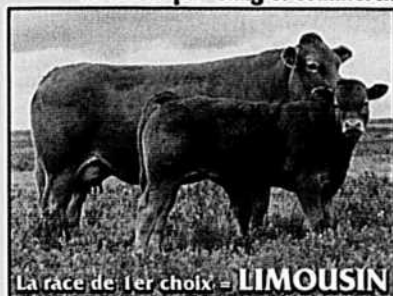
Concernant les producteurs de bovins, nous vous mentionnons que la portion du programme liée aux grains autoconsommés est en pleine croissance et répond bien aux besoins des producteurs qui entreposent leur récolte pour consommation à la ferme.

Nous vous invitons donc à évaluer les bénéfices de participer à ce programme qui a démontré au cours des ans un avantage financier très intéressant pour les producteurs de cultures commerciales et pour les producteurs qui utilisent leur récolte pour consommation à la ferme.

Pour participer au programme, procurez-vous une fiche d'inscription auprès du Syndicat des producteurs de cultures commerciales de votre région vers la fin du mois d'août ou communiquez directement avec la Fédération au (450) 679-0530, poste 8588. La fiche d'inscription sera également disponible sur notre site Internet (<http://www.fpccq.qc.ca>) vers la même date. Bonne récolte!

Marc Labelle, CA, directeur administratif, FPCCQ

Invitation À tous les éleveurs de boeuf pur-sang et commercial



2e VENTE ÉLITE LIMOUSIN 2003 et PIQUE-NIQUE ANNUEL de l'Association des Éleveurs Limousin du Québec

samedi, 9 août 2003
à la Ferme Caux Inc.

François Caux
158, rang St-Thomas
St-Narcisse de Beaurivage (Québec) G0S 1W0
Tél.: (418) 475-6773

VENTE ÉLITE LIMOUSIN 2003

Sous la supervision de
Venture livestock Entreprise
Wayne Burgess et Anne Brunet
Vaches avec veau
Vaches vêlant sous peu
Taures saillies
Génisses de l'année
3 Taureaux

DATES D'ENTRÉE À LA STATION UNIQUE DE TAUREAUX LIMOUSIN

1^{ère} Entrée : mardi 16 septembre 2003	2^e Entrée : mardi 18 novembre 2003
Encan : samedi 14 février 2004	Encan : samedi 17 avril 2004
Naissance des veaux : 1 ^{er} décembre 2002 au 28 février 2003	Naissance des veaux : 29 février 2003 au 10 juin 2003

HORAIRE DE LA JOURNÉE

- 11h00 **ACCUEIL**
- Enregistrement pour le souper et l'encan
 - Visite des lieux et kiosques
- 11h30 à 13h30
- Dîner
 - Hamburger à la viande Limousin
- 15h30 **VENTE ÉLITE LIMOUSIN**
- 18h00
- Souper
 - Méchoui porc & boeuf
- 20h00
- Soirée dansante
 - Tirage de prix de présence offert par les commanditaires

PRIX DU REPAS : 15 \$ (adulte)
8,50 \$ (5 à 12 ans)
gratuit pour les moins de 5 ans

Pour réservation du repas, veuillez contacter l'Association au numéro ci-bas.

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS LIMOUSIN DU QUÉBEC

7725, rang 5, St-Hyacinthe (Qc) J2R 2A3
LÉO GÉLINAS, président - Tél.: (819) 379-7409
JÉRÔME POIRIER, secrétaire propagandiste - Tél.: (450) 799-4073 / Fax: (450) 799-4007



PHOTO: TCN

Vous faites du boeuf ! Laissez-nous le soin de faire le reste.

**Du foin à presser,
du fumier à charger,
du bétail à nourrir...**

**... Notre modèle 6420 équipé
de la nouvelle transmission
IVT vous permet d'effectuer
avec précision et rapidité tous
votre travaux reliés à votre
élevage.**

Renseignez-vous
auprès de votre
concessionnaire.
Et passez à une
transmission plus douée,
plus simple et plus douce
d'aujourd'hui.

90 HP
à la pdf

**SOLIDE
FIABLE**

toujours

**JOHN
DEERE**



Demandez votre
carte de crédit
AgLine et
accumulez des
points Air Miles.

ALMA
Maltais &
Ouellet inc.

ANGE-GARDIEN-
DE ROUVILLE
Équipements
Laguë Itée

BERTHIERVILLE
E.M.I. (s.e.c)

CAP DE LA
MADELEINE
Équip. R.P.L. inc.

COATICOOK
Équip. Veilleux
Coaticook inc.

DRUMMONDVILLE
Agritex
Drummondville

GUIGUES
Machineries
M. Larose Itée

LAVAL
Lavaltrac Équip.
inc.

LENNOXVILLE
Équip. Veilleux
Lennoxville inc.

PIKE RIVER
Équip. Laguë
Pike River inc.

RICHMOND
Agritex
Richmond inc.

RIMOUSKI /
Matane
Équipements
Daniel Lévesque
inc.

RIVIÈRE-DU-LOUP
Équipements
Daniel Lévesque
RDL inc.

ST-AUGUSTIN /
Mirabel
Centre
Agricole J.L.D.

ST-AUGUSTIN /
Québec
Équipements
Big John

ST-CÉLESTIN
Équipements
R.P.L. inc.

ST-GEORGES-DE-
BEAUCÉ
Équipements
Agri-Beauce enr.

ST-GERVAIS,
Cité Bellechasse
Frs Goulet & Fils
Inc.

ST-ISIDORE
E. Larochelle inc.

ST-JACQUES-
LE-MINEUR
Agricotech

ST-PASCAL
Équip. Laplante inc.

ST-POLYCARPE
Agritex
St-Polycarpe inc.

STE-MARTINE
Agritex
Ste-Martine
Ltée

ST-ROCH-DE-
L'ACHIGAN
Équipements
Maurox inc.

STE-ROSALIE
Équipements
Laguë Itée

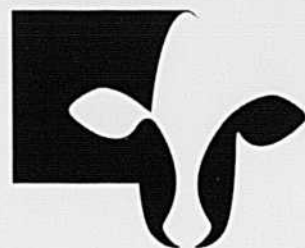
VARENNES
Équipements
Laguë &
Martin inc.

VICTORIAVILLE
André
Girouard
& fils inc.

YAMASKA-est
Agritex
Yamaska



JOHN DEERE



Résolument vers la promotion avec les grandes chaînes d'alimentation

Un effort promotionnel important a été entrepris par le Veau de grain du Québec certifié à l'été 2003 dans le but de promouvoir cette viande sur le BBQ. Suite à la sortie en mai du livret de recettes *À veaux BBQ*, fort apprécié des consommateurs, et de sa version anglaise en juin, *A vealicious BBQ*, une distribution de ces livrets a été faite à grande échelle dans tous les magasins Loblaws du Québec.

Ainsi, 1250 livrets ont été livrés dans chacun des 33 magasins, accompagnés d'une affichette aux couleurs estivales installée directement dans le comptoir des viandes libre-service et d'un support pour les livrets de recettes placé sur le comptoir du boucher. Le but de cette promotion inédite était de capter l'attention des consommateurs passant devant le comptoir libre-service afin qu'ils se rendent au comptoir du boucher pour demander un livret de recettes gratuit, les incitant donc à acheter du veau de grain à griller sur le BBQ.

La grande chaîne d'alimentation IGA a également distribué 10 000 livrets de recettes *À veaux BBQ* dans ses supermarchés. Ces efforts promotionnels d'envergure ont contribué à donner une belle visibilité à notre produit pendant la période estivale.

LA BONNE CARTE

Une promotion avec le restaurant *La Bonne Carte* du Casino de Montréal se déroule durant tout le mois d'août. Au menu, le sympathique chef Patrick Larocque a concocté pour sa clientèle une bavette de veau grillée et son bouquet es-

tival. L'équipe de marketing du Casino n'a pas eu froid aux yeux en reprenant dans chacune des applications de la promotion (cartons de table, affiches et affiches géantes) le visuel osé de la campa-

gne super panneaux de l'été 2003, le veau de grain, tendre et rosé. Les producteurs de veaux de grain sont fiers d'être associés pour une deuxième année consécutive au restaurant *La Bonne Carte* du Casino de Montréal.

LES COULEURS DE L'AUTOMNE

À l'automne 2003, les promotions avec les grandes chaînes se poursuivront de plus belle. Toujours avec Loblaws, un mois consacré au veau de grain devrait avoir lieu en octobre. Il sera composé de différentes thématiques alléchantes (sauter, mijoter, griller, rôtir...), histoire de donner aux consommateurs l'envie de choisir cette viande saine, rosée, savoureuse et économique.

Puis en novembre, ce sont les 253 magasins Métro qui emboîteront le pas, pendant le mois entier, en faisant la promotion du Veau de grain du Québec certifié dans tous leurs établissements. Une série de documents imprimés sera créée dans lesquels le logo du Veau de grain du Québec certifié sera aisément reconnaissable. Elle se composera essentiellement d'un livret de recettes de 16 pages en couleurs, imprimé en plus de 100 000 exemplaires, de fanions à installer dans les allées d'épicerie, d'affiches sur pied et d'affiches géantes disposées dans les allées des viandes et d'affichettes suspendues pour les comptoirs libres-services. Cette importante promotion invitera la clientèle des supermarchés Métro à acheter et cuisiner du Veau de grain du Québec certifié. 2

*agente de promotion, Veau de grain du Québec certifié, FPBQ



Inventaire des veaux de grain

Bien connaître les prévisions de l'offre

Lors de l'Assemblée générale spéciale de novembre 2002, les producteurs de veaux de grain ont demandé à la Fédération de développer un système qui permettrait de connaître le nombre de veaux de grain en élevage pour assurer une meilleure connaissance de l'offre.

C'est dans cet esprit que la Fédération a travaillé à la mise en place de la base de données sur l'inventaire des veaux en élevage. Dans la même foulée, la Fédération a convenu avec Agri-Traçabilité Québec

d'un protocole de transfert pour éviter l'envoi de données similaires à deux endroits de la part du producteur. Les producteurs de veaux de grain n'ont plus à envoyer de données directement à Agri-Traçabilité Québec, la Fédération le fait pour eux.

Depuis juillet dernier, les producteurs de veaux de grain doivent transmettre mensuellement à la Fédération les entrées de veaux qui se font dans leur entreprise et les informations s'y rattachant. Afin de faciliter le transfert des données des producteurs, des consultants ont travaillé à développer des applications informatiques de transfert de données. Une des applications s'installe sur un « workabout » et la seconde sur l'ordinateur de table des producteurs. Le diagramme 1 (page 36) présente les interactions des différentes facettes du projet.

POUR UNE MEILLEURE PRÉCISION DE L'OFFRE

La connaissance des veaux en élevage permettra à la Fédération d'offrir aux acheteurs de l'information que nous souhaitons le plus exact possible, entre autres, des prévisions de l'offre sur un horizon de trois mois. En ce sens, la Fédération pourra développer des stratégies de mise en marché proactives et mieux ciblées en concertation avec les acheteurs.

La prochaine grande étape du projet aura lieu à l'automne où notre agente de certification débutera une tournée de formation sur les outils informatiques conçus spécialement pour les producteurs de veaux de grain. ☞

*agronome, agente à la mise en marché, FPBQ

À NE PAS MANQUER JOURNÉE CHAMPÊTRE

Samedi, le 23 août 2003 à la Ferme Sage, Lac Ste-Marie (Québec)

Ferme Sage

Lac Ste-Marie
(819) 467-2979
schristensen@sympatico.ca

Ferme BMS

St-Jean de Dieu
(418) 963-1454
Cell.:
(418) 851-5690



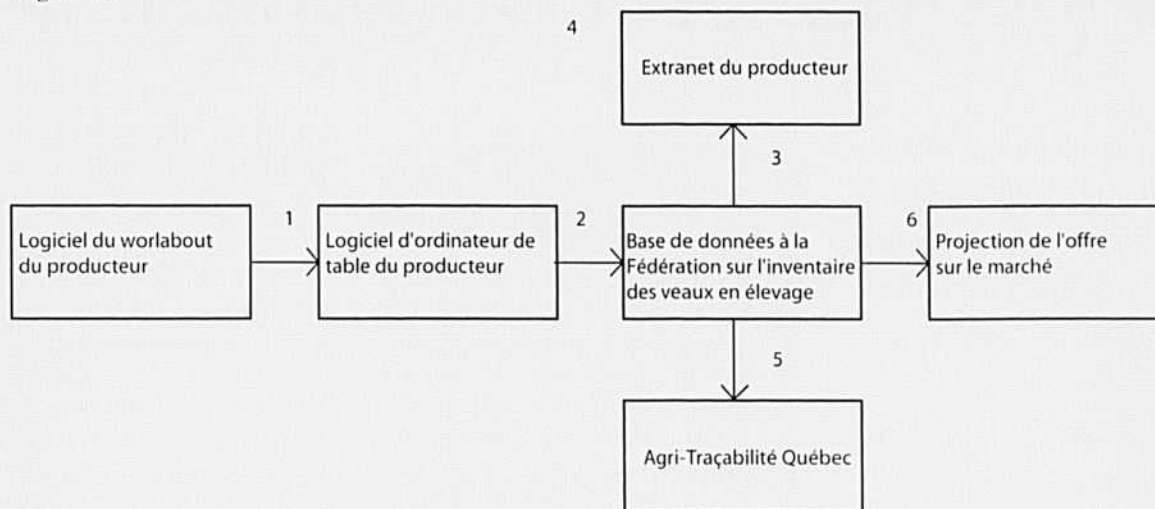
Maintenant
disponible

**Ferme
Sage**
des taureaux
ANGUS ROUGES

★
**Ferme
BMS**
des taureaux
ROUGES OU NOIRS,
des femelles
pur-sang et
F1 Angus X.

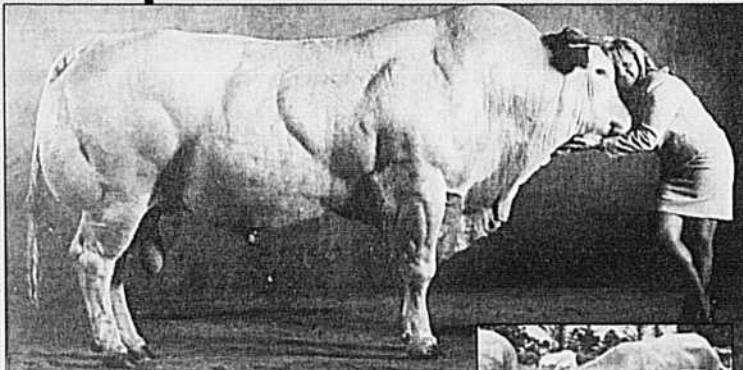


Diagramme 1



1. Le producteur saisit l'information sur le « workabout » et procède au transfert des données sur l'ordinateur de table;
2. Le producteur transfère les informations vers la Fédération;
3. La Fédération rend disponible au producteur l'état de ses inventaires sur le site extranet;
4. Le producteur peut récupérer de l'information de l'extranet vers son logiciel, si besoin est;
5. La Fédération achemine à ATQ les informations requises par celle-ci;
6. La Fédération calcule les prévisions de l'offre sur un horizon de trois mois environ et établit sa stratégie de mise en marché.

Pourquoi tant d'éleveurs aiment les Blondes d'Aquitaine ?



Des
méchantes
belles bêtes !



- Pour leur docilité
- Pour leur facilité de vêlage
- Pour leur rendement en viande
- Pour leur musculature
- Pour leur couleur
- Parce que cette race transmet ses caractères dominants en croisement
- Parce qu'elle rapporte plus d'argent à la vente.

Association Blonde d'Aquitaine du Québec

2587 Rang 6, Tingwick Qc J0A 1L0

Gaétan Hinse, secrétaire

Tél.: 819. 359.2397

Fax: 819. 359.2910

<http://blondaquitaineqc.multimania.com/>

Tout commence ici...



**...avec des femelles Simmental
qui convertissent vos pâturages
en lait, viande et argent.**

**/ Facilité de vêlage / structure modérée / Fertilité /
/ Lait / Bon tempérament / Performance /**

***La Simmental d'aujourd'hui
du vrai sang de boeuf !***

Association
Simmental
du Québec

149, Onelda dr., Pointe-Claire (Qc) H9R 1A9
Tél.: (514) 684-2480 / Fax : (514) 694-9891 / info@simmentalquebec.com



Le Circuit des encans spécialisés de veaux d'embouche du Québec (août 2003 à avril 2004)

DANVILLE

RÉSEAU ENCANS QUÉBEC
1440, route 116
Danville (Québec) J0A 1A0
Tél. : (819) 839-2781
Syndicat : Robert Trudeau
(819) 346-8905
Gaston Lacroix
(819) 843-6682

Date	Heure	Nbre veaux
Oct. 30	10 h	1 100

SAINT-ISIDORE

RÉSEAU ENCANS QUÉBEC
2020, rang de la Rivière
Saint-Isidore-de-Dorchester (Québec)
J0S 2S0
Tél. : (418) 882-6341
1-866-839-9475
Syndicat : Nadia Forget
(418) 872-0770
Alain Juneau
(418) 878-2114

Date	Heure	Nbre veaux
Août 22	10 h	1 200
Août 29	10 h	1 200
Sept. 5	10 h	1 200
Sept. 12	10 h	1 200
Sept. 19	10 h	1 200
Sept. 26	10 h	1 400
Oct. 3	10 h	1 400
Oct. 10	10 h	1 400
Oct. 17	10 h	1 400
Oct. 24	10 h	1 400
Oct. 31	10 h	1 400
Nov. 7	10 h	1 200
Nov. 14	10 h	1 200
Nov. 21	10 h	1 200
Jan. 23	10 h	1 400
Janv. 30	10 h	1 400
Fév. 13	10 h	1 400
Mars 5	10 h	1 200
Mars 19	10 h	1 200
Avril 9	10 h	1 200
Avril 16	10 h	1 200
Avril 23	10 h	1 200
Avril 30	10 h	1 200

INVERNESS

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS DE BOVINS
DE BOUCHERIE DU CANTON
D'INVERNESS INC.
1910, chemin Dublin
Inverness (Québec) G0S 1K0
Tél. : (418) 453-2635 (Katy Carrier)
Tél. : (418) 453-2239 (Encan)
Syndicat : Nadia Forget
(418) 872-0770
Alain Juneau
(418) 878-2114

Date	Heure	Nbre veaux
Sept. 16	10 h	700
Oct. 15	12 h	2 000

SAWYERVILLE

ENCAN SAWYERVILLE INC.
420, route 253
Cookshire (Québec) J0B 1M0
Tél. : (819) 875-3577
(819) 849-3606
Syndicat : Robert Trudeau
(819) 346-8905
Gaston Lacroix
(819) 843-6682

Date	Heure	Nbre veaux
Août 28	9 h	1 200
Sept. 4	9 h	1 100
Sept. 18	9 h	1 100
Sept. 25	9 h	1 400
Oct. 4	9 h	1 200
Oct. 9	9 h	1 400
Oct. 16	9 h	1 400
Oct. 23	9 h	1 500
Nov. 1 ^{er}	9 h	1 200
Nov. 6	9 h	1 200
Nov. 15	9 h	1 000
Janv. 22	10 h	1 300
Fév. 5	10 h	1 300
Fév. 12	10 h	1 300
Mars 18	10 h	1 200
Avril 15	10 h	1 300
Avril 29	10 h	1 200

LA GUADELOUPE

MARCHÉ D'ANIMAUX VIVANTS VEILLEUX
& FRÈRES INC.
1287, 14^e Avenue
La Guadeloupe (Québec) G0M 1G0
Tél. : (418) 459-6832
Syndicat : Marcel Gaulin
(418) 228-5588
Thérèse G. Carbonneau
(418) 464-4546

Date	Heure	Nbre veaux
Sept. 3	9 h	1 000
Sept. 10	9 h	1 000
Sept. 17	9 h	1 200
Oct. 1 ^{er}	9 h	1 300
Oct. 8	9 h	1 500
Oct. 29	9 h	1 500
Janv. 21	10 h	900
Avril 7	10 h	1 000

PRINCEVILLE

RÉSEAU ENCANS QUÉBEC
634, route 116 Est
Princeville (Québec) G6L 4K6
Tél. : (819) 839-2781 - (819) 364-5222
Syndicat : France Trudel
(819) 293-5838
Richard Potvin
(450) 789-3238

Date	Heure	Nbre veaux
Août 21	10 h	900
Sept. 11	9 h	1 000
Sept. 20	9 h	1 200
Oct. 2	9 h	1 000
Oct. 11	9 h	1 000
Oct. 25	9 h	1 000
Nov. 13	9 h	1 000
Nov. 20	9 h	1 000
Jan. 29	9 h	1 000
Fév. 6	10 h	1 000
Mars 4	10 h	1 000
Avril 8	10 h	800
Avril 24	10 h	1 000

LAC-À-LA-CROIX

RÉSEAU ENCANS QUÉBEC

135, rang Caron
Lac-à-la-Croix (Québec) G0W 1W0
Tél. : (418) 882-6341 / 1-866-839-9475
Jour de la vente : (418) 349-2445
Syndicat : Réjean Maltais
(418) 542-5666
Pierre Dallaire
(418) 256-3902
Nicole Prévost
(418) 673-7401

Date	Heure	Nbre veaux
Sept. 2	10 h	1 000
Sept. 30	10 h	1 000
Oct. 14	10 h	1 000
Avril 22	10 h	900

BIC

COOPÉRATIVE DES ENCANS D'ANIMAUX

DU BAS-SAINT-LAURENT
3229, route 132 Ouest
Bic (Québec) G0L 1B0
Tél. : (418) 736-5788
Syndicat : Pierre Duchesne
(418) 723-2424
Ulysse Talbot
(418) 855-2271

Date	Heure	Nbre veaux
Avril 27	10 h	800
Sept. 24	10 h	700
Mars 3	10 h	550

SAINT-HYACINTHE

RÉSEAU ENCANS QUÉBEC

5110, rue Martineau
Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 1T9
Tél. : (450) 796-2612
Syndicat : Roch Guay
(450) 467-1124
Léandre Cusson
(450) 548-5568

Date	Heure	Nbre veaux
Sept. 13	10 h	900
Oct. 18	9 h	1 000
Nov. 8	10 h	800

GATINEAU

ENCAN OUTAOUAIS-LAURENTIDES

SPBL ENR.
655, chemin Industriel
Gatineau (Québec) J8P 7G7
Tél. : (819) 669-5775
Syndicat : Luc Fuoco
(450) 472-0440
Réal Carrier
(819) 983-3195

Date	Heure	Nbre veaux
Sept. 9	12 h	1 000
Oct. 7	10 h	800
Nov. 18	10 h	800
Janv. 27	10 h	800
Avril 20	12 h	1 000

SAINT-CHRYSTOSTOME

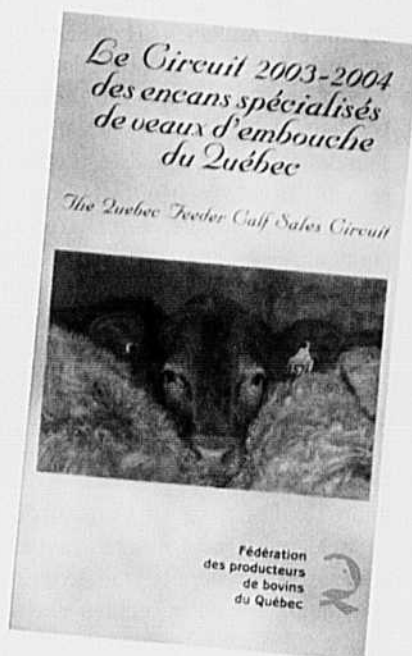
378, rue Notre-Dame
Saint-Christophe (Québec) J0S 1R0
Tél. : (450) 826-3292
Syndicat : Catherine Turgeon
(450) 454-5115
Douglas Brooks
(450) 827-2410

Date	Heure	Nbre veaux
Nov. 19	9 h	700

* Responsable de la mise en marché des veaux d'embouche

Agence de vente des veaux d'embouche

555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél. : (450) 679-0540 / poste 8732



Pour les encans spécialisés 2003-2004 De nouvelles exigences

POUR LES VEAUX VACCINÉS

Le mois d'octobre a été ajouté aux encans spécialisés de veaux vaccinés seulement. Donc les ventes aux encans spécialisés du 1er octobre 2003 au 30 avril 2004 seront exclusivement des ventes de veaux vaccinés.

PRÉINSCRIPTION OBLIGATOIRE

Attention! Cette année, les encans seront autorisés à charger au producteur qui ne livre pas les veaux qu'il a inscrits sans en avoir avisé l'Agent au moins 15 jours avant la tenue de l'encan, des frais de pré-inscription de 10 \$ par veau d'embouche inscrit et non livré.

SAUF DANS LES CAS SUIVANT :

a) le producteur livre au moins 85 % des veaux qu'il a préalablement inscrits;

b) le producteur est en mesure de démontrer que son incapacité à livrer les veaux qu'il a préalablement inscrits résulte d'un cas fortuit ou de force majeure et, lorsque la situation le permet, il présente les pièces justificatives pertinentes.

RAPPEL

La commission supplémentaire de 5 \$ par veau hors norme (veau non ou mal castré, veau non ou mal décorné et veau hors type) se poursuit toujours cette année aux encans spécialisés. Il est donc temps de faire ou de planifier les interventions de castration ou d'écornage, si c'est nécessaire, pour ne pas être pénalisé inutilement sur le prix de vente et par la commission supplémentaire 5 \$ lors de vos prochaines ventes aux encans spécialisés.

Dates des enchères électroniques de veaux d'embouche de type semi-fini

2003

19 août 16 décembre

2004

20 janvier 18 mai
17 février 15 juin
16 mars 20 juillet
20 avril 17 août



Tâter un peu du goût des Prairies

Ne vous méprenez pas, André Hould ne joue pas aux cow-boys comme pourrait le laisser croire la photo, car c'est par choix qu'il travaille comme eux. Au Ranch 3H de Saint-Boniface, près de Shawinigan, c'est donc à cheval qu'on s'occupe du troupeau. D'ailleurs, tout a commencé avec la passion des chevaux. Cet intérêt lui a fait découvrir l'élevage bovin puis, de façon plus générale, l'agriculture, ce qui l'a conduit à poursuivre des études en agronomie à l'Université McGill où il a gradué en 1986. Mais déjà en 1984, il passait ses étés dans l'Ouest canadien, travaillant sur des ranchs où il a découvert l'utilisation du cheval comme compagnon de travail.

LA RACE TEXAS LONGHORN

André Hould exploite son troupeau depuis 1988. Mais, affirme-t-il, « toutes mes vaches seront à vendre la journée où je ne pourrai plus m'en occuper à cheval ». C'est d'ailleurs bien en selle que le signa-

taire de ce reportage, tout autant passionné d'équitation que d'écriture, a fait la visite de la ferme.

Le troupeau compte 90 vaches dont 25 de race pure Texas Longhorn, cette vache typique des histoires de cow-boys de la fin du 19^e siècle (voir encadré). Ce troupeau, M. Hould l'exploite tout en conservant son emploi de représentant pour une entreprise spécialisée dans la fabrication et la vente de minéraux et vitamines pour le bétail.

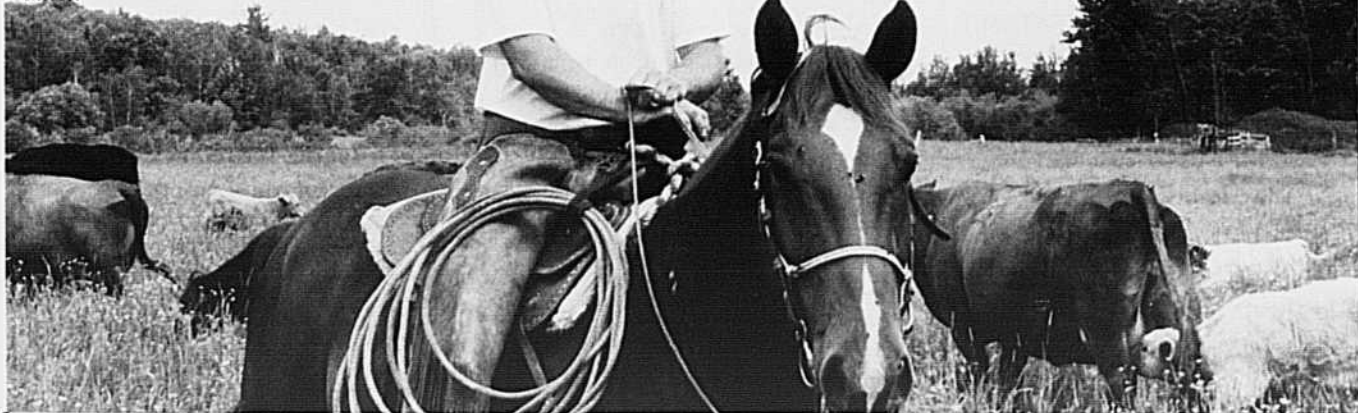
Ses vaches Texas Longhorn, André Hould les a choisies d'abord pour la facilité de vêlage. « Toutes mes vaches vêlent au pâturage, explique-t-il, et pour moi, il est essentiel qu'elles vêlent toutes seules ». Avec la Texas Longhorn, c'est assuré puisqu'en race pure, les veaux ne pèsent que 50 livres alors qu'en croisement leurs poids varient de 55 à 60 livres.

De plus, de souligner M. Hould, les vaches Texas Longhorn ont une glande mammaire parfaite avec de bons quartiers et de petits trayons. C'est donc dire qu'en croisement, cette race peut permettre une amélioration de ce caractère. De plus, la Texas Longhorn présente de bonnes qualités maternelles.

Selon M. Hould, il est important de choisir la race en fonction de l'environnement que l'on a à lui offrir. « Chez nous, ça marche et chaque vache est rentable, mais peut-être qu'ailleurs, où il y a de grosses structures de production, ce serait bien différent » de préciser l'éleveur.

D'ailleurs, M. Hould n'est pas un inconditionnel. « Les Longhorn sont des bêtes maigres et elles ont trouvé l'hiver 2003 particulièrement difficile, elles ont donc encore un test à passer. Il faut être logique, je les aime, mais il faut aussi que ce soit rentable » ajoute-t-il. Ce qui est certain, par contre c'est qu'il possédera toujours des taureaux Longhorn pour les croisements.

Comme dans l'Ouest canadien où il a appris le métier de cow-boy, c'est à cheval d'André Hould assure la surveillance de son troupeau de 90 vaches de boucherie.



Les autres vaches du troupeau sont des vaches croisées. Comme plusieurs sont âgées, M. Hould a acquis 100 taures Angus Hereford qui seront saillies cet été par des taureaux Texas Longhorn. Après sélection, le troupeau comptera un maximum de 120 vaches. Ces taures viennent de l'Ouest, mais c'est par recherche d'uniformité que l'éleveur les a sélectionnées là-bas, ce qui n'enlève rien à la bonne qualité génétique maintenant disponible au Québec, de préciser M. Hould.

Ainsi au Ranch 3H, les quatre taureaux Texas Longhorn sont utilisés en race pure de même qu'en croisement avec les taures à leur premier veau. La ferme possède aussi un taureau Hereford, un Simmental, un croisé Angus Longhorn de même qu'un croisé Angus Simmental. La période d'accouplement débute le 15 juillet et dure 45 jours. Ainsi les naissances se feront de la fin d'avril au début juin.

L'ESSENTIEL, C'EST LE PÂTURAGE

Chez M. Hould, les animaux sont toujours gardés à l'extérieur. Ils sont au pâturage de la fin avril jusqu'en décembre et ce n'est qu'après la première neige que l'éleveur donne du foin. Pour ce faire, il achète chaque année 800 balles rondes. La gestion de la ferme est basée sur l'utilisation judicieuse des 465 acres de pâturages, dont 345 sont louées.

Les rotations sont faites en fonction des conditions climatiques et de la croissance des plantes, mais aussi en tenant compte des besoins spécifiques des animaux. Aussi, certains pâturages ne seront pas utilisés en septembre et octobre afin que l'herbe y soit abondante en novembre. Les vaches taries pourront alors y refaire leurs réserves. En avril, au moment des vêlages, les vaches ont accès à un minimum de 150 acres qui n'ont pas été utilisées l'automne précédent. Ainsi, elles pourront y consommer tout ce dont elles ont besoin.

Pour André Hould, l'espace représente une denrée essentielle en élevage vache-veau et à cause des conditions de production sur sa ferme, il doit accorder trois acres à chacune. Ceci explique, selon l'éleveur, pourquoi ses veaux ne souffrent jamais de diarrhée. Pendant cette période, c'est trois fois par jour que l'éleveur monte à cheval pour aller voir ses animaux. Si un animal semble souffrant, il l'attrape au lasso et lui prodigue les soins nécessaires.

Jamais les animaux ne reçoivent de grains à l'exception des taureaux durant les mois de février à avril. Pour compléter la ration, M. Hould laisse un supplément en libre choix. Durant l'été, il ne contient que des minéraux alors qu'en hiver, des vitamines font aussi partie du mélange. Chaque vache en consomme de 25 à 30 kilos par année.

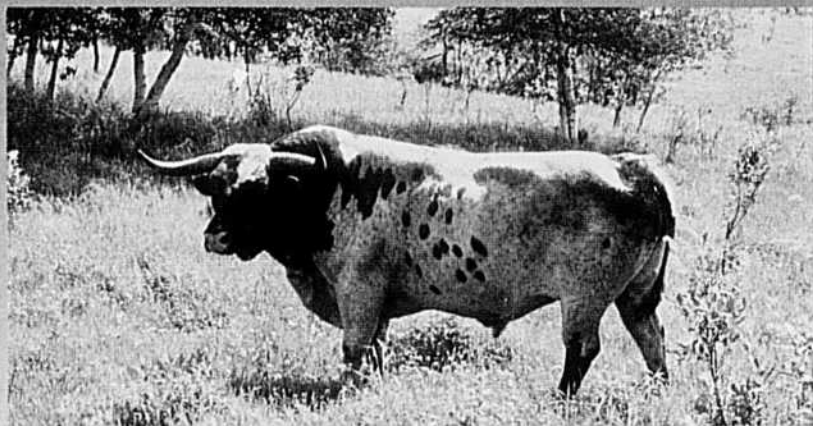
COW-BOY EN TOUT

Dans l'Ouest canadien, c'est une tradition bien établie de se regrouper entre voisins pour exécuter le marquage des veaux. André Hould recrée cette ambiance à chaque année sur sa ferme. Ainsi, au début juin, il invite quelques amis, habiles comme lui à manier le lasso à cheval, pour attraper les veaux afin de les castrer, les écorner (à l'exception des Texas Longhorn de race pure) et les vacciner. Du même coup, ils posent les étiquettes d'oreilles et introduisent les implants. Et comme le veut la

coutume, cette journée se termine par une fête autour du BBQ.

Par cette pratique, M. Hould répond parfaitement aux souhaits des propriétaires de parcs d'engraissement. Par contre, c'est sans passer par l'encan que tous les veaux sont vendus à l'un d'eux. Cette façon de faire lui permet de suivre plus facilement ses veaux après la vente. Ces observations lui permettent d'ailleurs d'entretenir tous les espoirs au sujet de la qualité des bouvillons croisés Longhorn qu'il a vendus l'automne dernier. Seulement quelques sujets Texas Longhorn ne suivront pas ce chemin, ces derniers étant offerts aux organisateurs de compétitions comme celles du Festival western de Saint-Tite. 2

*journaliste à la pige



PHOTOS : MICHEL DOSTIE

Taureau adulte Texas Longhorn propriété d'André Hould du Ranch 3H de Saint-Boniface.

La Texas Longhorn vient des premières vaches espagnoles qui accompagnaient Christophe Colomb. En 1521, une douzaine de veaux suivirent Villalobos au Mexique. Plus tard, une mission monta vers le nord, maintenant le Texas; les membres de ce groupe auraient disparu, mais les bovins ont survécu. Ainsi en 1860, quatre millions de ces bêtes, n'appartenant à personne, pâturaient ce territoire.

La grande capacité d'adaptation de la Texas Longhorn lui aurait permis de survivre. La sélection naturelle aurait laissé des sujets en bonne santé, très fertiles, résistants aux maladies et possédant des dents, un squelette et des membres d'excellente qualité. Ainsi, la Texas Longhorn est devenue la pierre angulaire du développement de l'industrie bovine aux États-Unis. Mais dès le début du 20^e siècle, la popularité de la race déclina après l'introduction des races anglaises offrant une viande plus grasse. En 1927, le gouvernement américain, craignant la disparition de la race, exploita son propre troupeau.

Aujourd'hui, puisque les consommateurs sont à la recherche d'une viande plus maigre, la Texas Longhorn reprend de la popularité. En 1964, une association d'éleveurs a été fondée. Elle compte maintenant 5 000 membres et a enregistré plus de 250 000 sujets depuis sa création (pour plus de détails, voir les sites Internet www.tlbaa.org et www.texaslonghorn.net).

Invitation Spéciale
à tous les producteurs
de boeufs



Vente de femelles & Pique-Nique Charolais

Samedi
13 septembre 2003
Sur le site de
l'Exposition de Drummondville
à Drummondville

"Le dîner vous est offert par l'ACQ"

HORAIRE DE LA JOURNÉE

10h00 Visite des animaux
12h00 Dîner offert par l'ACQ
13h00 Vente de femelles

45 lots offerts :

10 vaches gestantes
20 taures gestantes
15 génisses de l'année



Charolais
Québec

La race terminale #1

Pour informations ou catalogues, contactez :

ASSOCIATION CHAROLAIS DU QUÉBEC

Brigitte Bergeron, secrétaire
144, Grande Barbue,
St-Césaire Qc J0L 1T0

Tél. / Fax : (450) 469-2775
Courriel : acqcharolais@sympatico.ca
www.charolaisquebec.qc.ca

Assurez la rentabilité de votre entreprise avec la race Charolais



Association Canadienne Charolais

2320 - 41st Ave, NE Calgary, AB T2E 6W8
Tél. : (403) 250-9242
Fax.: (403) 291-9324
courriel : cca@charolais.com
www.charolais.com

Bientôt Expo-Bœuf!

La tradition se perpétue du 10 au 12 octobre à Victoriaville avec l'édition 2003 d'Expo-Bœuf. Le parc de l'exposition accueillera encore cette année tout près de 500 têtes de bovins de boucherie de 10 races différentes. L'entrée sur le site est gratuite. Encore cette année, plusieurs kiosques seront là pour les visiteurs afin de leur offrir des produits et services spécialisés en production bovine.

cartes d'affaires

ASSOCIATION CANADIENNE GALLOWAY

Les Galloways pour la rentabilité

Ron Black, Secrétaire
a/s C.L.R.C.

2417 Holly Lane
Ottawa, Ont. K1V 0M7

Téléphone : (613) 731-7110

Télexcopieur : (613) 731-0704

Courriel : Ron.Black@clrc.on.ca

Site Web : www.galloway.ca

Exceptionnellement robustes
Soins maternels supérieurs
Conversion efficace
Qualité de bœuf extraordinaire
Croisées vigoureuses
Décornées naturellement



Le
WaterMaster
de **Ritchie®**

Voire réponse
en besoin
d'eau



- Grande superficie pour boire
- Facile à nettoyer
- Monocoque et isolé
- Construit en polyéthylène
- Chauffage électrique en option
- Quatre grandeurs disponibles

LES DISTRIBUTIONS

JAD-VENT Itée

Att. : Victor Lemay
B.P. 1140, Ayr, Ontario N0B 1E0
(519) 632-7471

**TOLE
INOX** INC.

• Fabrication de brasseur et
de trémie automatique

• Acier inoxydable / Acier

• Équipement d'érablière

• Conception - Soudure - Usinage - Pliage - Polissage

465, St-Jean Baptiste Sud
Princeville G6L 4B7

Tél.: (819) 364-7669

Fax: (819) 364-3369

toleinox@lino.sympatico.ca



CONGRÈS DU BOEUF

Organisé par le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), le Congrès du Bœuf prendra l'affiche le vendredi 10 octobre en après-midi. Ayant pour thème « Bœuf académie », ce congrès se tiendra comme l'an passé de 13h à 16h à l'amphithéâtre du Cégep de Victoriaville situé à deux minutes de marche du Parc de l'exposition. Voici un aperçu des conférences :



13h – Mot de bienvenue

13h05 – Une touche de santé

13h35 – Pour les balles rondes : l'efficacité des plastiques d'enrobage dans la lutte contre les oiseaux

13h50 – Technique d'élevage : semi-finition sous la mère

14h20 – Dossiers d'actualité

14h35 – Que choisir pour le confort et la santé de nos animaux? L'élevage intérieur ou extérieur?

15h05 – En route vers Bœuf Qualité Plus!

15h20 – La vaccination de mon troupeau, je la fais pour moi d'abord!

Le prix d'entrée sera de 30 \$ pour les intervenants, 20 \$ pour les producteurs et 5 \$ pour les étudiants. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le CRAAQ au (418) 523-5411 ou au 1 888 535-2537.

ATELIER FPBQ

La Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ) animera un atelier ayant pour thème « Vaccination, écornage et castration, À tout âge, son outil! ». Avec ses deux représentations le vendredi 10 octobre à 11h et à 16h, les producteurs pourront voir les différents outils utilisés pour ces opérations et aussi apprendre quelques trucs du métier.

LES JUGEMENTS DE RACES

Les jugements seront à l'honneur le samedi 11 octobre et le dimanche 12 octobre. Le samedi sera la journée des jugements des 10 races présentes sur le site tandis que le dimanche, les visiteurs et exposants pourront assister aux jugements inter-races mâles et femelles. Voici l'horaire des jugements:

Samedi, 11 octobre

8h à 12h	Shorthorn & Salers* Limousin & Piémontais*
12h30 à 17h30	Hereford (futurité) & Highland* Charolais & Blonde d'Aquitaine*

18h Angus & Simmental*

* Le jugement se fait en alternance

Dimanche, le 12 octobre

9h	Jeunes éleveurs
12h30	Concours «Sweepstake» interracial
14h	Interrace Mâles
15h	Interrace Femelles

MÉRITAS DU PATBQ

Le Méritas du PATBQ se déroulera le vendredi 10 octobre 2003 lors du souper d'ouverture d'Expo-Bœuf 2003. Cette édition reconnaîtra de façon distincte le volet « commercial » du volet « race pure ». Il y aura deux catégories par volet.



VOLET COMMERCIAL (TOUTES LES FEMELLES DOIVENT ÊTRE INSCRITES)

Catégories :	- moins de 81 vèlages	} minimum de 20 vèlages
	- 81 vèlages et plus	

Critères d'évaluation : tous les points seront accordés en fonction des résultats zootechniques basés sur le calcul de l'indice d'efficacité technique des entreprises (lb de veau sevré par vache/an) IETE_{Comm} suivant :

$$IETE_{Comm} = \frac{365 \times \text{Poids réel moyen de sevrage} \times \text{Taux de sevrage}}{\text{Intervalle moyen de vèlage}}$$

VOLET RACE PURE (TOUTES LES FEMELLES DE RACE PURE DOIVENT ÊTRE INSCRITES)

Catégories :	- moins de 41 vèlages	} minimum de 20 vèlages
	- 41 vèlages et plus	

Critères d'évaluation : 65 % des points seront accordés en fonction des résultats zootechniques et 35 % sur la génétique :

- IETE modifié pour tenir compte du poids de sevrage ajusté à 200 jours, sur un total de	65 points
- si supervision des pesées en 2002	5 points
- % d'insémination	5 points
- % mâles en station	5 points
- % taux d'attestation génétique supérieure (stations+ÉPD de PATBQ) :	20 points
	100 points

Une entreprise parmi les quatre finalistes (la première de chacune des quatre catégories), celle qui aura conservé le plus grand écart de points par rapport à la moyenne de sa catégorie, recevra le prix d'excellence « Hilare Saint-Arnaud 2003 » (uniquement sur la base des résultats zootechniques sur une échelle de 100 points).

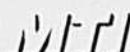
Venez encourager les exposants et parfaire vos connaissances à Expo-Bœuf 2003, le rendez-vous des gens du bœuf!

Teagle

TOMAHAWK



Distribué par :



Morneau & Thibodeau

1720 boul. de la Rive-Sud
Saint-Romuald (Québec) Canada
G6W 5M6

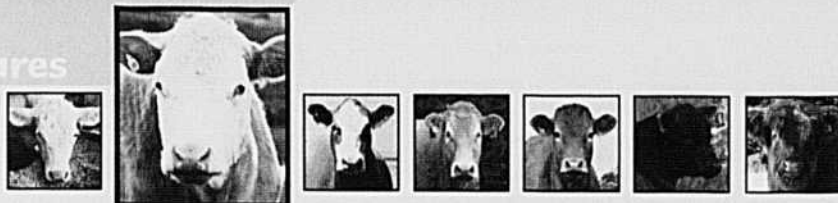
Téléphone : (418) 839-4127

Télécopieur : (418) 839-3923

courriel: morneau-ventes@morneau-tti.com

Site web: www.morneau-tti.com

Décheteteuse
et
Distributrice



ASSOCIATION ANGUS

L'Association a encore une fois une année très occupée. Malgré la crise de la vache folle, nous avons plusieurs activités prévues : une journée champêtre à la Ferme Sage le 23 août, une exposition junior à l'Expo-Bœuf le 12 octobre et notre Vente de Femelles à Asbestos le 18 octobre. SVP, contactez l'Association pour information sur ces événements. Bienvenue à tous! Nous avons été attristés par le décès d'un de nos membres, M. Denis Lacoste (Ferme EDL), qui nous a quittés en juin. L'Association offre ses sympathies les plus profondes à la famille.

Trudy Beaton, secrétaire
Tél. : (819) 877-5461

ASSOCIATION BLONDE D'AQUITAINE

Dernièrement, des éleveurs de l'Ontario et de l'Ouest canadien sont venus visiter des troupeaux de Blonde d'Aquitaine au Québec dans le but d'acheter des bêtes Blonde à forte musculature. La généalogie et la conformation des bêtes québécoises sont de plus en plus reconnues à travers le Canada. N'oubliez pas de faire vos inscriptions pour les stations d'épreuves des taureaux et pour l'Expo-Bœuf.

Gaëtan Hinse, secrétaire
Tél. : (819) 359-2397

ASSOCIATION LIMOUSIN

Le pique-nique de l'Association aura lieu le samedi 9 août à la ferme de François Caux, 158, rang Saint-Thomas à Saint-Narcisse de Beaurivage. Il y aura une vente élite limousin à 15 h 30 suivie d'un souper méchoui porc-bœuf ainsi qu'une soirée de danse. Pour s'inscrire téléphoner au : (450) 799-4073 ou par fax au (450) 799-4007.

Voici les dates d'entrée des taureaux pour la Station unique de taureaux limousins :

1^{re} entrée : 16 septembre 2003

Taureaux nés entre le 1^{er} décembre 2002 et le 28 février 2003

Encan le 14 février 2004

2^e entrée : 18 novembre 2003

Taureaux nés entre le 29 février et le 10 juin 2003

Encan le 17 avril 2004

Voici les dates des jugements limousins pour les expositions :

Expo-Québec : jeudi 14 août à 14 h

Expo Shawville : vendredi 29 août à 13 h 30
Expo Richmond : vendredi 5 septembre à 10 h
Expo-Bœuf Victoriaville : samedi 11 octobre de 8 h à 12 h.

Jérôme Poirier, secrétaire
Tél. : (450) 799-4073

ASSOCIATION CHAROLAIS

Quarante-cinq lots de choix vous seront offerts lors du pique-nique annuel qui se tiendra le 13 septembre sur le site de l'exposition de Drummondville. Cette journée est aussi l'occasion de rencontrer et d'échanger avec les éleveurs pur-sang et commerciaux. Ne manquez pas ce rendez-vous. Pour plus d'information ou catalogue, contactez le secrétaire.

Venez encourager les exposants lors des jugements Charolais aux expositions suivantes :

Expo-Québec : vendredi 15 août
Expo de Brome : vendredi 29 août
Expo-Bœuf : samedi 11 octobre
Brigitte Bergeron, secrétaire
Tél. : (450) 469-2775

ASSOCIATION HIGHLAND

Nous invitons tous les éleveurs de bovins Highland à venir présenter leurs meilleurs sujets à l'Expo-Bœuf qui se tiendra à Victoriaville du 10 au 12 octobre 2003. Les exposants doivent être membres en règle de leur association provinciale et reconnue à la nationale. Les inscriptions doivent être faites au plus tard le 10 septembre 2003.

Pour recevoir les règlements généraux de l'exposition et un formulaire d'inscription, téléphonez au (819) 275-7027 ou écrivez au 177, route l'Ascension, l'Annonciation JOT 170

Claire Courtemanche, secrétaire
Tél. : (819) 275-7027

ASSOCIATION DES PIÉMONTAIS

Encore cette année le Québec sera l'hôte du Jugement national des Piémontais. Cette activité se tiendra dans le cadre de l'Expo-Bœuf 2003.

Suzie Fortin, secrétaire
Tél. : (450) 532-3675

ASSOCIATION SIMMENTAL

Nous remercions tous nos membres participants pour leur contribution à promouvoir la race Simmental durant les expositions agricoles cet été et tout spécialement la famille Laniel de Blazing Simmentals pour nous avoir reçu très chaleureusement à l'occasion du pique-nique Simmental 2003, conjointement avec le club de Ottawa Valley. Éleveurs, exposants, spectateurs, supporters, votre soutien est important et toujours apprécié. Nous rappelons que le jugement Simmental de Expo-Québec aura lieu dimanche le 17 août en matinée. Ne manquez pas d'être des nôtres, vous y êtes cordialement invités.

Diane Bischof, secrétaire
Tél. : (514) 684-2480

ASSOCIATION SALERS

La 30^e sortie champêtre et pique-nique de l'Est du Canada pour la race Salers aura lieu le 31 août prochain à 11 h à la Ferme Wind Dancer Farms, 546, 5^e rang, Saint-Félix-de-Kingsey. Bienvenue à tous! Pour plus d'information, veuillez contacter l'association ou M. Mark Mason au (819) 848-2659. N'oubliez pas l'Exposition de Richmond du 4 au 7 septembre dont le jugement Salers, le 5 septembre. De plus, dans le cadre d'Expo-Bœuf, du 10 au 12 octobre, le jugement Salers aura lieu le 11 octobre. Il y aura des taureaux Salers dans trois stations d'évaluation génétique cette année.

Carol Arbery, secrétaire
Tél. : (819) 826-5064

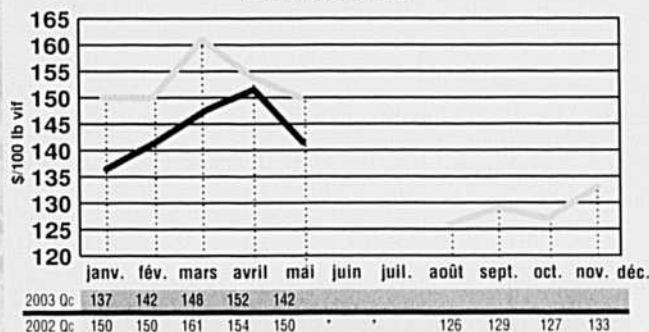
Expo-Bœuf
10 au 12 octobre
2003
Entrée des animaux :
9 octobre 2003

STATISTIQUES

www.bovin.qc.ca

VEAUX D'EMBOUCHE

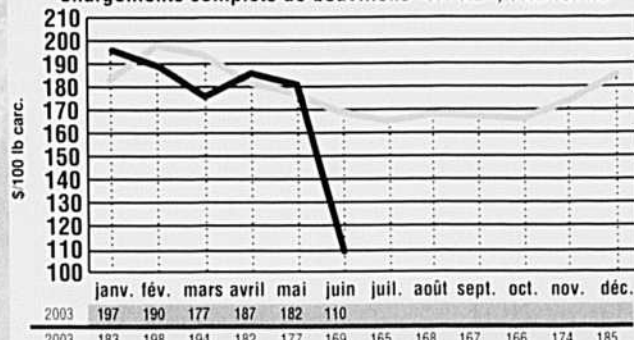
Ventes aux encans spécialisés du Québec,
Mâles 500-600lb



* Pas d'encans spécialisés au cours de cette période

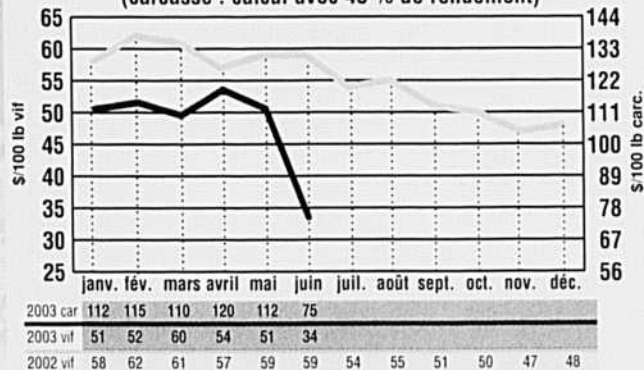
BOUVILLONS D'ABATTAGE

Ventes aux enchères par ordinateur au Québec,
Chargements complets de bouvillons «A1-A2», FAB ferme



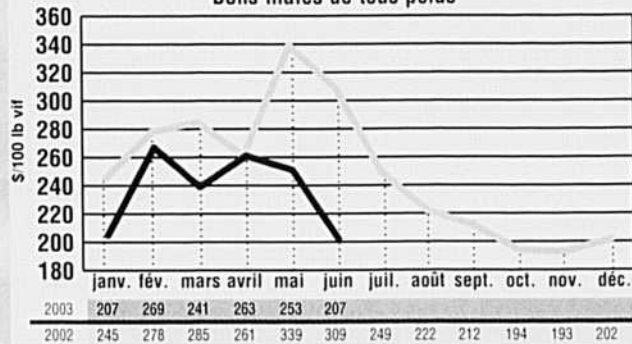
VACHES DE RÉFORME

Encans publics du Québec,
(carcasse : calcul avec 45 % de rendement)



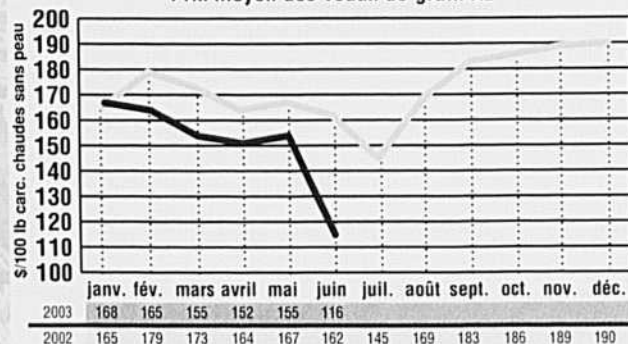
VEAUX LAITIERS D'ENGRAISSEMENT

Encans publics du Québec,
Bons mâles de tous poids



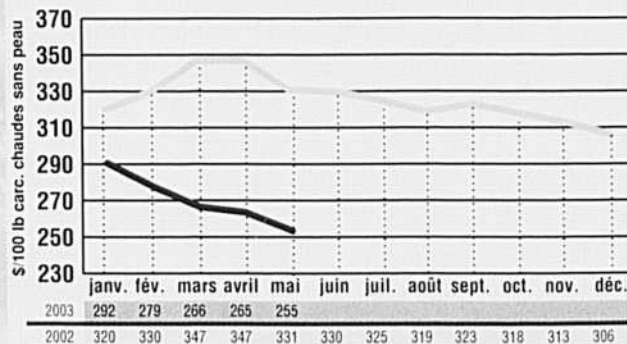
VEAUX DE GRAIN

Ventes au enchères par ordinateur du Québec,
Prix moyen des veaux de grain A2



VEAUX DE LAIT

Ventes directes aux abattoirs du Québec



PRESSES BR740... PAS COMME LES AUTRES!

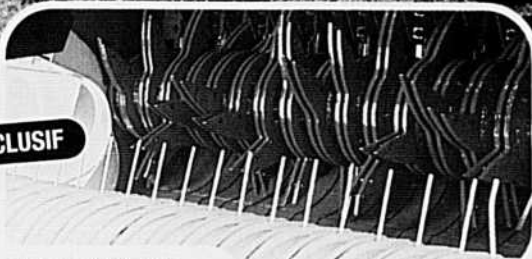
» » PRESSE BR740

- Courroie sans fin à surface rugueuse, garantie 3 ans ou 15 000 balles.
- Largeur des ramasseurs d'andains jusqu'à 81,5 po. et 128 dents.

EXCLUSIVITÉ



EXCLUSIF



» » CROPCUTTER

PLUS DE RÉCOLTE PAR BALLE

Avec les 15 couteaux en place, CropCutter donne une longueur de coupe de 2,6 po. CropCutter met plus de récolte dans chaque balle et améliore la fermentation des balles d'ensilage. De plus, les balles faites avec CropCutter s'écrasent plus facilement dans un mélangeur RTM.

EXCLUSIF



» » BALE-SLICE

Ce dispositif coupe la récolte pendant la formation des balles afin qu'elles soient plus faciles à distribuer et à digérer pour le bétail.

Densité des balles 14 % supérieure aux balles non-tranchées avec gain de poids quotidien moyen de 23 % chez les génisses d'un an.

Le succès de vos travaux de mise en balles repose sur une presse qui assure une formation rapide du cœur et confectionne des balles serrées et denses quelles que soient la récolte ou les conditions. Voilà pourquoi, année après année, les producteurs qui font de bonnes affaires font confiance à New Holland, le spécialiste des presses à balles rondes.

**AVEC VOTRE RÉSEAU DE CONCESSIONNAIRES
UN SERVICE PAS COMME LES AUTRES!**

Visitez le site web des concessionnaires du Québec ccnhq.com



NEW HOLLAND

www.newholland.com/na/

*Le chef de file en élevage de veaux de lait
et de veaux de grain au Québec*

Délimax



Des plans pour les bâtiments et des conseils d'aménagement

Un service d'achat de petits veaux

**Un suivi technique adapté à vos besoins par un personnel
spécialisé et disponible en tout temps**

**Des aliments de remplacement hautement performants
pour veaux de lait**

Une gamme complète de produits pour veaux de grain

Des produits conçus et fabriqués au Québec

Un service de transport exclusif

On s'occupe de veaux !

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE

3700, boul. Laframboise, Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 1L1

Tél. : (450) 773-5282 * Téléc. : (450) 250-3700

courriel : delimax@delimax.com * site internet : www.delimax.com